

Université de Montréal

**Oxfam-Québec : une Organisation Non Gouvernementale
d'aide au développement ou l'expression d'un pouvoir politique
transnational**

par

Sadagattoulla Sarifa

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en anthropologie

Mai, 2012

© Sadagattoulla, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Oxfam-Québec : une Organisation Non Gouvernementale d'aide au développement ou
l'expression d'un pouvoir politique transnational

Présentée par :
Sadagattoulla Sarifa

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Karine Bates, président-rapporteur
Bernard Bernier, directeur de recherche
Dominique Caouette, membre du jury
, représentant du doyen de la FES

Résumé

Influencée par la critique postmoderne et les études postcoloniales, cette recherche exploratoire invite à une réflexion sur le rôle et la place des ONG comme acteurs du développement des « pays du Sud », dans un monde de plus en plus globalisé. Les données empiriques, d'une part, récoltées suite à une enquête ethnographique au sein du siège social de l'une des ONG les plus influente de Montréal, Oxfam-Québec, et les données théoriques interdisciplinaires, d'autre part, ont permis une analyse en deux temps. Premièrement, il s'agit de comprendre le fonctionnement interne de ces puissantes ONG ainsi que leurs liens avec l'État et les marchés. La seconde partie sera consacrée à l'analyse de la mission de développement ainsi que la constitution du pouvoir et de la légitimité grandissante sur la scène politique mondiale de ces ONG transnationales.

Mots-clés : Oxfam-Québec, ONG, développement, pays du Sud, mondialisation, anthropologie sociale globale, anthropologie politique.

Abstract

Influenced by postmodern critique and postcolonial studies, this exploratory research invites to think the role and place of NGOs as actors in the development of “countries of the South”, in a more global world. Empirical data were collected through an ethnographic research conducted in one of the most influential NGOs in Montreal, Oxfam-Quebec, and from interdisciplinary theoretical data, both sources leading a two phase approach. First, the thesis highlights the need to understand the internal mechanisms of those powerful NGOs and their link with State and markets. The second part will be dedicated to the analysis of the development mission together with their growing importance on the international political level.

Key words: Oxfam-Quebec, NGO, development, southern countries, globalization, global social anthropology, political anthropology.

Table des matières

Introduction.....	1
1 Présentation d'Oxfam-Québec.....	4
1.1 Historique.....	4
1.2 Sa mission.....	5
1.2.1 Ses objectifs.....	5
1.2.2 Ses domaines d'intervention et moyens d'action.....	6
1.2.3 Son approche du développement.....	8
1.3 Organisation interne.....	9
1.3.1 Au Québec.....	9
1.3.2 À l'étranger.....	11
1.3.3 Partenaires et bailleurs de fonds.....	12
1.4 Sociétés affiliées et réseaux.....	13
2 Outils théoriques et méthodologiques.....	15
2.1 Concepts et définitions.....	15
2.1.1 ONG.....	15
2.1.2 Développement.....	19
2.2 Les théories anthropologiques du développement.....	24
Genèse et repères historiques.....	24
L'anthropologie critique du développement... ..	26
... et de l'humanitaire.....	29
2.3 Méthodologie.....	30
Les limites de la recherche.....	31
Choix du terrain.....	32
3 " <i>Charity business</i> ".....	35
3.1 Le financement des ONG.....	35
3.1.1 Philanthropie et fondations.....	35
Singularité de la philanthropie américaine.....	36
Occidentalisation et diplomatie « souterraine ».....	38
3.1.2 L'État et ses organisations internationales.....	40
3.1.3 Contrôle et risque d'abus.....	43
3.1.4 Évaluation et efficacité.....	46
3.2 Marketing humanitaire.....	47
3.2.1 ONG : logique d'entreprise.....	47
3.2.2 Saturation du public et compétition inter-ONG.....	49
3.2.3 Les différents moyens de la collecte de fonds.....	51

3.2.4	Les professionnelles des ONG de développement.....	52
4	ONG : <i>Alternatives</i> politiques.....	56
4.1	Pour une anthropologie critique du développement.....	56
4.1.1	Post-développement.....	56
4.1.2	Oxfam-Québec et l'analyse discursive.....	58
	La construction sociale de l' <i>Autre</i>	59
	... et de la pauvreté.....	61
	L'importance du choix des mots.....	62
4.1.3	Lutter contre le mal-développement.....	64
	Empowerment, Agency, Capabilities etc.....	64
	Collaboration ONG-Universités.....	66
4.2	Impacts de la « puissance douce » (<i>soft power</i>).....	68
4.2.1	Légitimité et expertise des ONG.....	68
4.2.2	Néocolonialisme.....	70
4.2.3	Nouveau lieux du politique.....	72
	L'aide au développement internationale globalisée : une nouvelle forme de gouvernance transnationale ?.....	72
	Déplacement du politique : effet d'un changement de notre rapport à la politique?.....	75
	Les ONGI ou l'expression d'une diplomatie non gouvernementale.....	76
	Conclusion.....	79
	Bibliographie.....	83

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche, le professeur Bernard Bernier, mes amis et collègues de travail, spécialement Étienne Tremblay Champagne, Ines Benessaiah. Je remercie également toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de répondre à mes questions sur le terrain, spécialement Marie-Alberte Soudan.

Introduction

Que les causes résultent d'un certain arbitraire de la nature ou de dictateurs, le constat demeure le même : des populations souffrent et meurent à différents endroits de la planète. Face à ces constats et à l'impuissance voire à la non-ingérence des pouvoirs étatiques traditionnels, on observe ces vingt dernières années, une forte croissance du nombre de militants et d'Organisations Non-Gouvernementales (ONG) à but non lucratif œuvrant dans l'aide humanitaire et au développement. Certaines ONG affirment même être submergées par la demande de bénévolat. Ces actions de solidarité, non rémunérées et pris sur le temps libre, sont qualifiées d' « altruistes ». Mais qu'est-ce qu'au juste l' « altruisme » ? Quelles sont ses motivations et ses effets ? Pour répondre à ces questions de portée universelles, nous avons choisi d'effectuer une enquête ethnographique au sein de l'une des ONG les plus influentes de Montréal: Oxfam-Québec. Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont ses objectifs et les moyens déployés ? Quels sont ses impacts (manifestes et latents, locaux et globaux, immédiats et différés) ?

Organisation de coopération et de solidarité internationale à but non lucratif, non partisane et non confessionnelle, Oxfam-Québec veut trouver des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice dans le monde en réalisant des projets de développement, en acheminant de l'aide humanitaire d'urgence, en effectuant des collectes de fonds, en menant des campagnes de mobilisation pour un changement durable et en mobilisant la population, spécialement les jeunes, du Québec. Plus de 150 projets, répartis dans une trentaine de pays, sont en cours, grâce à l'implantation de plusieurs bureaux dans les « pays en développement » et d'une équipe de près de 150 personnes. Sa particularité réside, ainsi, dans son ambition d' « agir vite » (urgences humanitaires), « bien » (développement durable) et « local » (dans les pays du « Sud »).

Bien que cette ONG mette en œuvre des projets tant humanitaires que de développements dans les « pays du Sud »¹, nous avons choisi, dans le cadre de ce mémoire

¹ « Il faut être né trop cartésien pour scinder l'urgence et le durable dans les modalités de l'aide. L'ONG britannique OXFAM ne s'embarrasse pas de ce type de controverses, mêlant assistance d'urgence et action

de maîtrise, de volontairement dissocier les deux afin de nous focaliser sur l'aide au développement. Cela nous a permis d'aboutir à une plus nette délimitation de notre sujet de recherche et d'y formuler la problématique suivante : pourquoi et comment une ONG telle qu'Oxfam-Québec veut « développer » les « pays du Sud » ? Nous comprenons par ailleurs l'importance de l'idée de « réhabilitation » et de « développement » suite à une situation de crise, il s'agira, cependant, ici, de privilégier les actions et projets d'aide au développement hors-urgence où le danger de mort ne s'avère pas imminent, rythmé par l'idéologie foucauldienne du « faire vivre et laisser mourir ».

Nous présenterons, dans une première partie, notre terrain d'enquête, l'ONG Oxfam-Québec, situé à Montréal. Nous définirons, dans une seconde partie, les outils théoriques et les concepts clés au travers d'une littérature scientifique provenant majoritairement de l'anthropologie mais aussi d'autres disciplines, notamment, la sociologie ou les sciences politiques. Nous y expliquerons également les méthodologies utilisées ainsi que les raisons qui nous ont motivées à réaliser notre terrain d'enquête au sein du siège de l'ONG. Les deux parties analytiques suivantes traiteront des enjeux et des limites de l'ONG.

Dans un premier temps, sera soulevée la question du financement des ONG. Les impressionnants moyens matériels (bureaux, brochures, produits dérivés, nombre de salariés etc.) d'Oxfam-Québec nous ont conduit à poser la question cruciale du financement de ces organismes à but non lucratif. D'où provient l'argent ? Comment est-il récolté ? Où et comment est-il investi ? Pourquoi les ONG d'aide humanitaire et de développement rencontrent-elles autant de méfiance et d'hostilité ? Nous verrons pour cela, leurs relations avec, d'une part, les États et les institutions multilatérales, d'autre part, avec les entreprises et les marchés. Nous aborderons également le thème de la professionnalisation des ONG de solidarité internationale contribuant à cette évolution majeure de ce secteur privé à but non lucratif.

humanitaire durable dans un même élan pragmatique selon les besoins et les réalités du terrain. » (Mattéi, 2005, p 202).

Influencé par les études postcoloniales et la critique postmoderne, nous tenterons d'interroger, dans un second temps, l'objet même de l'une des principale raison d'être d'Oxfam-Québec: le développement des pays du Sud. À l'aide de la littérature scientifique élaborée par les post-développementalistes, nous procéderons à une brève analyse discursive des énoncés de principes et de valeurs de l'ONG dans le but de déconstruire certaines catégories et autres présupposés homogénéisants. Nous engagerons, ensuite, une réflexion politique sur les modes d'actions de ces nouveaux acteurs et de leur pouvoir grandissant sur la scène internationale. On se demandera également si les projets de développement de ces ONG sont économiquement et culturellement néocoloniaux. Nous verrons, enfin, l'importance du caractère transnational de ces ONG et comment cette spécificité participe à leur normalisation.

Basée sur des données collectées provenant du site Internet de l'organisme, des publications papiers et électroniques ainsi que lors d'observations participantes, cette étude invite ainsi à une réflexion sur les nouveaux acteurs et lieux du politique au détriment d'une analyse critique unilatérale basée sur une description manichéenne et réductrice entre les méchants et les bons, les riches et les pauvres, les dominants et les dominés, le Nord et le Sud... Ne s'agissant pas de condamner ces Organisations Non-Gouvernementales de manière systématique, hantée par le spectre de l'impérialisme colonial, ma démarche veut, dans un premier temps, comprendre la raison du déplacement du politique pour, par la suite, voir les changements qu'apporte ce phénomène.

1 Présentation d'Oxfam-Québec

1.1 Historique

Oxfam a été créé pendant la Seconde Guerre mondiale, en octobre 1942, (sous le nom de « Oxford Committee for Famine Relief ») par des universitaires d'Oxford opposés à un blocus de l'armée britannique engendrant une famine de 200 000 morts dans la Grèce occupée par les Allemands.² Le comité poursuit son action et l'élargit au niveau mondial avec pour préoccupation de « soulager les souffrances résultant de guerres ou de crises humanitaires dans le monde et appuyer les plus démunis des pays pauvres dans leurs efforts de survie et de développement ». En 1963, Oxfam Canada voit le jour suivi, quelques années plus tard, de l'Australie, des États-Unis et d'Hong Kong. La section régionale d'Oxfam Canada, Oxfam-Québec, ouvrira en 1968 avec pour principal mandat d'« intéresser la population francophone à la situation des pays pauvres » et obtiendra son indépendance en 1973. En 1983, Oxfam-Québec est ainsi présente dans 27 pays et soutient une soixantaine de projets. L'organisme sera cependant secoué par une crise interne en 1991 aboutissant à un plan de redressement et à la signature d'un protocole d'association entre Oxfam-Québec et l'Organisation canadienne de solidarité pour le développement. En août 1995, les huit Oxfam membres fondateurs se réunissent pour former Oxfam International afin de mener une réflexion de fond sur son fonctionnement en développant, entre autres, le travail avec les autres ONG et surtout avec les bénévoles et salariés autochtones.

Devant le phénomène grandissant de la mondialisation économique et ses effets dévastateurs sur les économies des pays en développement, Oxfam-Québec crée sa filiale Commerce Équitable Oxfam-Québec (CEOQ), en 1996. En plus de commercialiser des produits équitables au Québec, le CEOQ a pour mission de promouvoir la consommation

² Située à deux pas de l'Université d'Oxford, comptabilisant plus de 20 000 bénévoles, Oxfam, en Grande-Bretagne, est aujourd'hui présenté comme une véritable institution.

responsable et la solidarité avec les communautés et les petits producteurs du Sud. En juin 2000, le CLUB 2/3, organisme de coopération international reconnu pour « son expertise et ses interventions auprès des jeunes », amorce un rapprochement institutionnel et devient une société affiliée à Oxfam-Québec. Avec l'intégration de cette division jeunesse, l'organisme veut créer un modèle de mobilisation intergénérationnelle, favorisant la parole des jeunes acteurs pour le changement.

1.2 Sa Mission

1.2.1 Ses objectifs

« Oxfam-Québec travaille à trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice dans le monde », tel est le slogan de l'organisme.

« Oxfam-Québec, c'est une organisation dynamique et engagée composée de personnes qui travaillent ensemble à la construction d'un monde sans pauvreté. Les gens sont au cœur de nos actions ! Ils réalisent des projets de développement, ils sauvent des vies humaines en acheminant de l'aide humanitaire d'urgence, ils effectuent des collectes de fonds pour appuyer les populations au Sud, ils mènent des campagnes de mobilisation pour un changement durable et ils mobilisent les jeunes du Québec. Oxfam-Québec en action, c'est tout ça ! »³

Ses principaux objectifs visent ainsi à « mettre fin aux causes de la pauvreté ; à placer la justice économique et sociale en tête de l'ordre du jour mondial ; à être un acteur dynamique du mouvement citoyen mondial pour un monde plus juste. » Avec son nouveau plan stratégique, Oxfam-Québec s'est également doté d'une série d' « objectifs stratégiques » afin de « contribuer à l'atteinte de changements essentiels et durables pour de nombreuses

³ « Ce que nous faisons », <http://oxfam.qc.ca/oxfam-quebec-en-action>, dernière consultation le 30/04/2012

communautés. »⁴ Elle s'efforce, de plus, de suivre les Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés lors du Sommet du Millénaire en 2000.

Ses convictions

« Nous croyons que :

- la vie de tous les êtres humains a la même valeur et tous ont des droits égaux ;
- dans un monde qui regorge de ressources, la pauvreté peut être abolie ;
- la pauvreté augmente la vulnérabilité des gens aux conflits et aux catastrophes naturelles ;
- les inégalités criantes accroissent la vulnérabilité des gens à la pauvreté et à l'injustice ;
- pour abolir la pauvreté et les injustices, il faut changer les idées, les croyances, les politiques et les pratiques ;
- la solidarité entre les citoyens du monde permet de bâtir un monde plus juste et sûr ;
- les jeunes représentent une force vive, capable de provoquer le changement et de contribuer significativement à un monde juste et sans pauvreté. »⁵

1.2.2 Ses domaines d'intervention et moyens d'action

En collaboration avec de nombreuses organisations locales partenaires, Oxfam-Québec veut opérer des « changements significatifs, positifs et durables » qui amélioreront les conditions de vies des populations pauvres, particulièrement celles des femmes et des jeunes. Chaque année, elle réalise plus de 150 projets dans les « pays en développement » suivants : Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Haïti, Honduras, Liban, Népal, Nicaragua, Niger, Palestine, Paraguay, Pérou, RDC, Sénégal, Sri Lanka, Togo, Vietnam⁶. Certains s'échelonnent sur plusieurs années, d'autres sont mis en place suite à une catastrophe naturelle ou un conflit. Elle tente de développer une capacité locale forte en matière d'assistance et de protection des droits des populations civiles par des programmes

⁴ Plan stratégique 2007-2012, <http://oxfam.qc.ca/fr/publications/plan-strategique>, dernière consultation le, 30/04/2012

⁵ « Nos convictions », <http://oxfam.qc.ca/mission>, dernière consultation le 30/04/2012.

⁶ Description des projets, <http://oxfam.qc.ca/fr/projets>, dernière consultation le, 30/04/2012

d'urgence, l'intervention post-conflit et l'appui à la reconstruction. Les urgences en cours concernent, par exemple, les inondations au Bénin et au Pakistan, la situation d'urgence en Haïti, la crise alimentaire au Sahel, ainsi que les situations de crises au Darfour et à Gaza.

Oxfam-Québec intervient ainsi dans les domaines de l'alphabétisation et de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement, des femmes et du développement économique, de la protection des civils et secours d'urgence, du renforcement organisationnel, de la santé et de la sécurité alimentaire.

« Les populations défavorisées du Sud ont la volonté de se prendre en main. Elles peuvent améliorer leurs conditions de vie et Oxfam-Québec les épaulé dans ce cheminement. Nous travaillons à renforcer les capacités de nos partenaires locaux afin de combattre la pauvreté. Nos projets répondent aux besoins actuels des populations visées, sans toutefois compromettre ceux des générations futures. »⁷

Des campagnes de mobilisation⁸ sont menées afin « de modifier les idées, les croyances et les comportements. » Les plus récentes d'Oxfam visaient, entre autres, la dette des pays du Tiers Monde, la réduction des prix des médicaments, le commerce équitable et la gratuité de l'éducation. Les campagnes d'affichage coup-de-poing peuplées d'enfants décharnés aux ventres ballonnés ne sont désormais plus autorisées. Oxfam s'est, en effet, prononcé et engagé contre le misérabilisme. Ces campagnes servent aussi à agir auprès des décideurs, afin d'encourager l'adoption de politiques et de pratiques favorables au développement. Des campagnes de financement sont également menées afin de collecter des dons.⁹ Nous verrons par la suite les différents moyens offerts par l'organisation pour lever des fonds.

⁷ Ce que nous faisons, <http://oxfam.qc.ca/oxfam-quebec-en-action>, dernière consultation le, 30/04/2012

⁸ Informations sur les différentes campagnes, <http://oxfam.qc.ca/fr/campagnes>, dernière consultation le, 30/04/2012

⁹ Campagnes de financement, <http://oxfam.qc.ca/fr/financement>;

<https://oxfam.qc.ca/fr/civircrm/contribute/transact?reset=1&id=1>, dernière consultation le, 30/04/2012

1.2.3 Son approche du développement

L'organisme définit son approche du développement au travers de cinq droits adoptée par tous les Oxfam en novembre 2000.

Le premier est le droit à des moyens de subsistance durables : « Les besoins de base tels que la nourriture, l'eau potable et l'accès à un abri devraient être accessibles à tous. Chacun devrait pouvoir préserver les ressources naturelles dont il/elle dépend. »¹⁰ Oxfam soutient les efforts déployés par les populations pour assurer leur sécurité alimentaire et la sécurité de leur revenu, pour obtenir des conditions de travail justes et pour mieux protéger les ressources naturelles desquelles elles dépendent.

Le second est le droit à des services sociaux de base : « La santé, l'eau et l'éducation devraient être accessibles à toutes et tous. Grâce à nos projets en santé, en eau, en éducation et en assainissement, nous soutenons les populations du Sud dans le développement de l'accès aux services sociaux de base. Nous permettons ainsi à ces populations qui vivent dans la pauvreté d'avoir accès à des soins de santé de base, à de l'eau propre, à des services d'hygiène et à l'éducation. »¹¹

Le troisième est celui du droit à la vie et à la sécurité : « Chacun(e) devrait pouvoir vivre une vie sans peur et sans déplacement dus aux guerres, au crime ou à d'autres violences. Nous répondons aux situations d'urgence en fournissant des abris, de l'eau propre et des services d'hygiène aux personnes touchées par un conflit ou une catastrophe naturelle. L'organisation met également en place des programmes à long terme pour aider les populations à reconstruire leur vie, à préparer les futures crises et à en atténuer les effets. »¹²

Le quatrième droit est celui d'être entendu : « Chacun(e) devrait pouvoir s'organiser, s'exprimer et prendre part aux décisions qui le (la) concernent. Nous mettons

¹⁰ « Nos objectifs », <http://oxfam.qc.ca/objectifs>, dernière consultation le 30/04/2012.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

en place des projets qui favorisent l'expression collective des intérêts des plus démunis pour que leurs voix soient entendues. L'objectif est de renforcer la société civile pour qu'elle fasse respecter ses droits civils et politiques en influençant le public et les décideurs. Nous soutenons les gens afin qu'ils acquièrent les habiletés nécessaires pour s'exprimer d'une même voix de manière à faire entendre leurs opinions et leurs besoins et à influencer sur les décisions qui touchent leur vie. »¹³

Enfin, le cinquième droit est le droit à une identité : « Chacun(e) devrait pouvoir vivre sans discrimination basée sur le genre, l'ethnicité ou tout autre critère identitaire. Nous aidons les personnes opprimées ou marginalisées en raison de leur sexe, de leur religion, de leur origine ethnique ou de leur identité culturelle à vivre sans faire l'objet de discrimination et à profiter d'un statut et de droits égaux à ceux des autres. Nos projets font la promotion du respect de la diversité pour permettre à chacun, quelle que soit son identité, de s'épanouir pleinement au sein de sa société. »¹⁴

1.3 Organisation interne

1.3.1 Au Québec

Oxfam-Québec comprend 77 employés, environ 400 bénévoles, 5 groupes sur les campus, 15 000 donateurs et 10 786 militants reçoivent des bulletins électroniques.

« Ce qui fait toute la force d'Oxfam-Québec, ce sont nos gens. Qu'ils soient employés, bénévoles, militants ou donateurs, ces personnes engagées et inspirées font toute la différence ! Au quotidien, elles mettent leur énergie et compétences au service du développement et de la solidarité internationale. Chacun contribue à sa façon à notre mission : en animant un kiosque, en organisant un concert bénéfice, en travaillant dans nos bureaux, en donnant généreusement, en mobilisant le public ou

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.

leur entourage, et plus encore ! Sans eux, impossible d'accomplir notre mission. Merci ! »¹⁵

De plus, une assemblée générale et un conseil d'administration se chargent de la structuration interne de l'organisme. L'assemblée générale est composée de 154 membres qui agissent à titre individuel et bénévole. Ce sont les membres de la Corporation Oxfam-Québec. L'assemblée générale se réunit une fois par an, décide des grandes orientations de la Corporation, élit le conseil d'administration dont elle approuve le rapport d'activités, nomme les vérificateurs externes et reçoit les états financiers annuels de la Corporation. La rencontre annuelle de la Corporation permet aux membres d'assumer leur rôle et ainsi de renforcer la responsabilité d'Oxfam en facilitant la discussion et l'échange de vues sur des questions d'importance stratégique ou de corporation. Quant au conseil d'administration, il est le corps gouvernant d'Oxfam-Québec et se réunit au moins cinq fois par an. Les membres du conseil administrent la Corporation dans la poursuite de ses objectifs et en gèrent les affaires, passent ou font passer tous contrats auxquels la Corporation peut légalement être partie et, en général, exercent tous et chacun des droits et pouvoirs que la Corporation peut elle-même exercer. Enfin, des ambassadrices et ambassadeurs, c'est-à-dire des personnalités connues du public s'engagent aux côtés de l'organisme.

« Nos ambassadrices et ambassadeurs sont écoutés au Québec. Grâce à leur travail, nos messages atteignent un plus grand public. Au fil des ans, ces personnalités ont dédié leur temps et leur énergie à sensibiliser les gens du Québec aux réalités des personnes vulnérables : celles qui sont soumises à des conflits et des catastrophes naturelles, et à la pauvreté et l'injustice. Qu'il s'agisse de rendre visite à des communautés nigériennes, d'écrire des articles dans des journaux influents, de marcher avec les jeunes, de participer à des activités médiatiques ou de promouvoir la vision d'Oxfam-Québec à travers leurs concerts et leurs représentations, elles donnent toutes une plus grande visibilité à notre travail. »¹⁶

¹⁵ « Nos gens au Québec », <http://oxfam.qc.ca/nos-gens>, dernière consultation le 30/04/2012.

¹⁶ « Nos ambassadrices et ambassadeurs », <http://oxfam.qc.ca/ambassadeurs>, dernière consultation le 30/04/2012.

1.3.2 À l'étranger

Oxfam-Québec a implanté neuf bureaux outre-mer afin de tenter de répondre aux besoins des populations locales des pays où elle intervient. Ces bureaux sont opérés par des représentants supervisés par le siège social d'Oxfam-Québec. La plupart des employés font partie des communautés locales et, selon la nature des projets en cours, des coopérants volontaires se joignent annuellement à ces équipes (Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Cambodge, Haïti, Honduras, Maroc, Nicaragua, Niger, Palestine, Pérou, RDC, Vietnam).

Des *coopérants-volontaires* mettent également leur expérience et leurs compétences professionnelles « au service du mieux-être collectif des populations défavorisées. » Chaque année, une centaine de volontaires internationaux appuient les partenaires locaux dans la réalisation des projets de développement et les actions humanitaires d'Oxfam-Québec.

« Engagés et motivés, ils partent dans les pays où nous sommes présents et offrent leurs services. Ils contribuent ainsi au développement humain durable et ce, sans rémunération. Sur place, ils relèvent des défis professionnels et personnels. Évoluer dans un contexte interculturel différent exige une bonne capacité d'adaptation et de la souplesse. De retour au pays, les coopérants volontaires deviennent des agents d'éducation et de sensibilisation du public. En fait, ils sont invités à partager leurs expériences (dans les médias, nos publications, dans les écoles, etc.) sur les réalités vécues dans les pays en développement. »¹⁷

Outre les *coopérants volontaires*, chaque année, Oxfam-Québec envoie des *stagiaires internationaux* dans les organisations locales partenaires des pays en développement pour qu'il puisse « acquérir des compétences professionnelles utiles à l'avancement de leur carrière. » D'une durée de 2 à 6 mois, selon le programme choisi, les stages internationaux proposent aux jeunes de 18 à 35 ans de « vivre une expérience unique ». Ces stagiaires bénéficient d'une formation pré-départ. Ils sont encadrés tout au

¹⁷ « Nos coopérants volontaires », <http://oxfam.qc.ca/cooperants>, dernière consultation le 30/04/2012.

long de leur séjour à l'étranger. À leur retour au Québec, ils sont invités à offrir leur témoignage et conter leurs aventures exotiques dans ces pauvres pays en développement.

1.3.3 Partenaires et bailleurs de fonds

« Les partenariats et les alliances font partie intégrante de notre approche et de notre philosophie. Ils sont établis sur des principes dont les fondements essentiels sont le respect et la responsabilité mutuels. Nous voyons le partenariat comme une relation de réciprocité qui évolue dans le temps, en fonction d'objectifs sociaux communs, où nous pouvons apprendre les uns des autres, où nous pouvons échanger nos visions et où nous sommes engagés à partager des responsabilités dans la réalisation de projets. Nous considérons les alliances comme des relations de partage d'intérêts communs, grâce auxquelles nous pouvons augmenter l'impact de nos actions de sensibilisation, d'éducation et de mobilisation, tant au Nord qu'au Sud. »¹⁸

Oxfam-Québec affirme travailler avec des partenaires locaux et développer avec eux, des projets qui correspondent aux besoins précis des communautés dans les pays suivants : Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Haïti, Honduras, Liban, Maroc, Népal, Nicaragua, Niger, Palestine, Paraguay, Pérou, RDC, Sénégal, Togo, Vietnam. Les principaux bailleurs de fonds de l'organisme sont : l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les Ambassades du Canada à l'étranger, la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds européen de développement (FED), le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR), Industrie Canada, le Ministère des Relations internationales du Québec (MRI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF).

¹⁸ « Nos partenaires ici », <http://oxfam.qc.ca/partenaires/corporatifs>, dernière consultation le 30/04/2012.

1.4 Sociétés affiliées et réseaux

Commerce équitable Oxfam-Québec (Équita)

« Le commerce équitable est une approche commerciale fondée sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est la réalisation d'une plus grande équité dans le commerce mondial. »¹⁹ En 1996, Oxfam-Québec a contribué à la création de Commerce équitable Oxfam-Québec, aujourd'hui connu sous sa marque de commerce, EQUITA. Cafés d'un peu partout dans le monde, sucre du Costa Rica et du Paraguay, cacao du Pérou, riz de la Thaïlande, thés et épices du Sri Lanka, fruits séchés du Burkina Faso, autant de produits importés des différentes coopératives de petits producteurs partenaires représentant la plus large gamme de produits certifiés équitables au Canada. Entreprise d'économie sociale, Commerce équitable Oxfam-Québec a aussi pour mission de promouvoir la consommation responsable dans son ensemble et d'appliquer des valeurs écologiques et solidaires dans ses choix d'affaires (fournisseurs locaux et/ou issus de l'économie sociale, emballages écologiques, « cocktail transport » pour les déplacements corporatifs, etc.)

Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCSD)

Fondée en 1983, l'OCSD, Organisation canadienne pour la solidarité et le développement, est un organisme non gouvernemental, sans but lucratif, qui collabore à divers projets de développement dans plusieurs pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes. L'OCSD s'est donnée pour mission d'appuyer les efforts que les populations du Tiers-Monde déploient pour assurer leur développement social et économique. Doté d'un programme de coopération-volontaire important, l'OCSD réalise également des projets de développement dont les fonds proviennent de bailleurs de

¹⁹ Équita, <http://oxfam.qc.ca/structure/societes-affiliees>, dernière consultation le 30/04/2012.

fonds bilatéraux et multilatéraux. En 1993, l'OCSD et Oxfam-Québec s'intègrent afin de bonifier leurs actions par leurs expériences mutuelles et complémentaires.

Les réseaux

Outre, ces sociétés affiliées, Oxfam-Québec est associé à différents réseaux. Elle est membre de la **confédération internationale Oxfam**, associant 13 organismes qui travaillent de concert avec des milliers de partenaires et d'alliés dans le monde entier en vue d'un changement durable. Ils veulent opérer directement avec les communautés et cherchent à influencer les plus puissants pour aider les populations pauvres non seulement à améliorer leurs vies et leurs moyens d'existence, mais aussi à prendre part aux décisions qui les concernent.

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) est une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien œuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable.

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) regroupe 63 organisations québécoises qui œuvrent, à l'étranger et au Québec, pour un développement durable et humain. Elle a pour mission de promouvoir et soutenir le travail de ses membres ainsi que leurs initiatives en faveur de la solidarité internationale. En s'appuyant sur la force de son réseau, l'AQOCI œuvre à l'éradication de la pauvreté et à la construction d'un monde basé sur des principes de justice, d'inclusion, d'égalité et de respect des droits humains.

La coalition humanitaire est un regroupement de quatre importantes ONG canadiennes (Aide à l'enfance Canada, CARE Canada, Oxfam Canada, Oxfam-Québec et PLAN Canada) déterminées à unir leurs efforts afin d'agir plus rapidement et efficacement en temps de crises humanitaires.

Citoyens du monde en action est une initiative conjointe de neuf agences canadiennes de coopération internationale (Cuso, Oxfam-Québec, WUSC-EUMC, SUCO, Jeunesse Canada Monde, Carrefour Canadien International, CECI, VSO, CESO/SACO).

2 Outils théoriques et méthodologiques

Afin d'analyser et tenter de répondre à notre questionnement, nous allons définir, dans un premier temps, les principaux concepts clés – ONG et développement –, puis nous présenterons la littérature scientifique interdisciplinaire mobilisée. Nous expliquerons, également dans cette section, la méthodologie utilisée ainsi que les raisons qui nous ont motivées à réaliser notre terrain d'enquête au sein du siège de l'ONG.

2.1 Concepts et définitions

2.1.1 ONG

Face à la passivité, à l'impuissance, voire à la non-ingérence des pouvoirs étatiques traditionnels, des organisations, se définissant explicitement comme « non gouvernementales », ont décidé d'intervenir, tant au niveau de l'aide immédiate qu'au niveau du témoignage et de l'information à l'égard de la communauté internationale. L'hétérogénéité inhérente à ces organisations rend difficile l'élaboration d'une définition harmonieuse. L'Union des associations internationales définit, par exemple, les ONG comme « toute association composée de représentants appartenant à plusieurs pays et qui est internationale par ses fonctions, la composition de sa direction et les sources de son financement. Elle n'a pas de but lucratif et bénéficie d'un statut consultatif auprès d'une

organisation intergouvernementale » (Abélès, 2008, p 223). Pour d'autres, il s'agit d'une « association privée et spontanée de citoyens qui s'assigne un objectif précis visant le mieux-être d'une collectivité, non soumise à l'autorité publique, indépendante d'esprit et d'action, sans but lucratif, œuvrant en plusieurs points du monde. » (Tison, 2008, p13). D'après l'Union des associations internationales²⁰, les ONG seraient environ 38 000 dans le monde dont plus de 3 000 sont accréditées au Conseil économique et sociale des Nations Unies (ECOSOC)²¹.

La création du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) par Henry Dunant, en 1864, marque le début historique des ONG à vocation internationale (ONGI). Plus tard, durant la guerre froide, émergent en Europe et en Amérique du Nord plusieurs autres associations de solidarité internationale (ASI) à but non lucratif, apolitiques et humanistes, reconnues pour leur indépendance et l'efficacité de l'aide qu'elles apportent aux populations opprimées ou en détresse à travers le monde. Qu'elles soient « humanitaires d'urgence »²², « environnementalistes »²³, « droits-de-l'hommes »²⁴, « développementalistes »²⁵, ces ONGI affichent leur volonté de transcender les frontières géographiques, les partis politiques, les diplomaties étatiques traditionnelles en adoptant une éthique de désintéressement matérialisée par la pratique militante. Quant aux ONG

²⁰ <http://www.uia.be/>

²¹ La notion d' « organisation non gouvernementale » apparaît aux Nations Unies, en 1945, afin de désigner des organisations indépendantes des États et consultables par le Conseil économique et social.

²² Par exemple, le CICR, Médecins du monde (MDM), Action contre la faim (ACF), ou encore, Médecins sans frontières (MSF)²², prix Nobel de la Paix en 1999, récompensé pour ses combats en faveur des populations civiles victimes des guerres, et plus récemment, pour sa lutte pour faire baisser le prix des trithérapies contre le Sida.

²³ Avec pour figure emblématique Greenpeace, reconnue pour ses opérations « coup de poings » médiatiques, luttant pour la protection de l'environnement et de la biodiversité sur la planète.

²⁴ Amnesty International, la Fédération international des Droits de l'Homme (FIDH), Human Rights Watch, la Commission internationale des juristes et reporters sans frontières (RSF), dénoncent toutes les formes de violations des droits humains, y compris dans le domaine économique et social.

²⁵ Les « développementalistes », comprend des organisations anglo-saxonnes et nord-européennes, telles Care, Save the Children, Novib, Foster Parents Plan et Cordaid mais également de grandes institutions souvent à caractère religieux, telles Caritas, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), Danish Church Aid, Swedish Missionary Council, Brot für die Welt, etc. On y retrouve des héros religieux médiatiques, Mère Thérèse par exemple.

canadiennes²⁶ de solidarité internationale, elles sont présentes sur la scène politique depuis plus de 60 ans, regroupant environ 160 000 organisations. (Caouette, 2008)

Les ONGI sont, aujourd’hui, très influentes sur la scène internationale et incarnent la « société civile mondiale » derrière les valeurs universelles de paix, d’égalité, de justice et de défense des droits de l’homme. Elles ont été les premières à s’emparer, par le biais notamment de missions « sur le terrain » et de campagnes médiatiques, des enjeux concernant les « biens publics mondiaux », l’annulation de la dette des pays pauvres, la lutte contre la corruption, la protection de l’environnement, l’accessibilité des médicaments essentiels dans les pays pauvres, le commerce équitable, le respect des droits de l’enfant et de la femme, l’éducation pour tous, etc. Elles ont su mobiliser et attirer l’attention des dirigeants politiques sur ces questions internationales souvent délaissées par ces derniers. Les trois différents types de statuts consultatifs (Statut général, Statut spécial, Organisation inscrite sur la Liste : ONG Roster) délivrés par les Nations unies leur donnent la possibilité d’intervenir et de prendre la parole lors de réunions internationales.²⁷ Les ONGI ont également inspiré les nouveaux mouvements contestataires, organisés pour faire pression (*lobbying*) sur les négociateurs de la gouvernance mondiale et de l’OMC. Amalgamées aux mouvements sociaux altermondialistes et aux organisations d’éducation populaire, comme ATTAC lors du sommet de l’OMC de Seattle en 1999, les ONGI sont représentées lors des Forums sociaux mondiaux aux côtés des syndicats, des partis politiques (d’extrême gauche) et d’autres organisations. La confusion règne cependant entre les notions de « mouvement social », d’organisations de la société civile ou encore de réseau militant. (Bendana, 2006; Cohen 2007)

Avec, d’une part, la fin de la guerre froide engendrant la multiplication de conflits locaux et de guerres civiles, et d’autre part, le renforcement de la mondialisation économique et le développement des technologies de communication comme Internet, le

²⁶ Pour des informations concernant l’historique de l’évolution des ONG canadiennes (Caouette, 2008; Beaudet, 2009)

²⁷ Notons toutefois que l’ECOSOC n’est pas à l’abri des critiques de la part de certaines ONGI lui reprochant, entre autre, le manque d’impartialité dans l’attribution des accréditations. (Cohen, 2007)

concept d'ONG a évolué ces vingt dernières années.²⁸ On observe en effet une prolifération d'ONG aux quatre coins du monde pour défendre les populations civiles victimes de ces nouveaux conflits, la plupart, en rupture avec l'idéal type de l'Association de solidarité internationale. On y retrouve, par exemple, des GONGOs (Governmental Oriented Non Governmental Organizations) créées par les gouvernements pour défendre leurs intérêts mais également d'autres types d'ONG, du Sud ou de l'Est ou encore la dissimulation de bureaux d'études, d'entreprises commerciales (BONGO *buisness-organised NGOs*) ou d'ONG intégristes religieuses. Par ailleurs, la hausse de l'aide privée (dons du public) et publique (États, institutions publiques telles que l'ACDI, ECHO, ou l'Office humanitaire de la Commission européenne créé en 1992) contribuent également à la multiplication des ONG. Ainsi, instrumentalisés par certaines autorités politiques, religieuses ou économiques, ces « nouveaux acteurs » de la scène internationale sont également qualifiés de *soft power*²⁹. Elles servent parfois de relais à la diplomatie des régimes en place et en deviennent des acteurs de terrain incontournables, comme nous le verrons dans le dernier chapitre. La médiatisation des actions des ONG de solidarité internationale, notamment celles intervenant dans l'urgence lors de crises humanitaires, leur permet de jouer sur le registre de l'émotion et d'obtenir plus de soutien du public. Les ONG sont également exemptées d'impositions. (Cohen, 2007)

Étant donné l'intitulé par la négative, « non gouvernementale », l'absence de consensus et de statut juridique internationale, il reste difficile d'établir une définition unique et harmonieuse du terme « ONG ». Celle-ci dépend davantage des divers systèmes d'accréditation et catégories de droit interne au pays. Dans certains pays, n'importe quelle association peut s'autoproclamer ONG ou être reconnue comme telle. Au Cameroun, par

²⁸ Ibid.

²⁹ « La stratégie d'influence du « pouvoir mou » (*soft power*) s'inscrit dans une politique volontariste animée par différents programmes d'aide au développement. Elle repose sur une action bilatérale, mais se traduit aussi par une présence très forte au sein des projets financés par les organisations internationales. Ces techniques d'influence ne se limitent donc pas à une action de l'État américain : elles s'appuient aussi sur le déploiement d'acteurs qualifiés de non étatiques telles les fondations politiques et les organisations non gouvernementales (ONG) dites de la société civile. » (Boris-Mathieu Pétric, 2006, p 288)

exemple, une loi autorise des ONG mono-personnelles, c'est-à-dire qu'un simple citoyen peut former et représenter une ONG. (Cohen, 2007) L'élasticité du concept d'ONG permet également d'y glisser les fondations des entreprises (comme la Fondation Bill et Melinda Gates la plus puissante actuellement), des sociétés de droit commercial (Max Haavelard, qui organise le principal label des produits importés de pays pauvres achetés à des conditions « équitables » à de petits producteurs), ou encore, la branche commerciale d'Oxfam qui gère en Grande Bretagne les 1000 boutiques de commerce solidaire de cette grande ONG devenue le conseil écouté de nombreux gouvernements dans leurs négociations avec les institutions financières et commerciales internationales.

Ces organisations non gouvernementales soulèvent plusieurs questions que nous tenterons d'aborder et d'approfondir plus loin :

- Comment vérifier leur probité et leur efficacité ? Sont-elles gérées selon les principes de frugalité qu'elles affichent ?
- Construites, pour la plupart, durant la période de la guerre froide, dans les pays euro-américains, les plus grandes ONGI ne véhiculent-elles pas des « valeurs universelles » occidentales teintées d'ethnocentrisme et de néocolonialisme ?
- Quelle forme de pouvoir construisent ces ONGI ? Sont-elles contre l'État ? Forment-elles un contre-pouvoir ? Avons-nous affaire à un nouveau pouvoir, un nouveau lieu du politique ? En quoi sont-elles une manière nouvelle pour les citoyens de s'impliquer dans la vie politique ?
- Dans un monde qui se transforme très vite sous la mondialisation économique quel est l'avenir des ONGI ? Quelle est leur légitimité sur la scène internationale aujourd'hui ?

2.1.2 Développement

Le développement : origines, définition et indicateurs de mesures

L'idée de développement émerge dans le discours sur l'état de l'Union prononcé par le président américain Truman, en janvier 1949, où il évoque, dans son « Point IV »³⁰, la « nécessité de mettre une aide technique à la disposition des régions sous-développées. Il établit une dichotomie développement/sous-développement qui sonne le début de l'ère du développement. Cette ère, lancée dans un contexte de Guerre froide³¹, fait du sous-développement un enjeu politicostratégique, alors que les États-Unis, conscients de la progression du communisme sur le terrain de la pauvreté et d'un nationalisme exacerbé qui règnent dans ces pays, vont utiliser l'aide comme politique d'endiguement. » (Ngirumpatse et Rousseau, 2007, p 191). Suite à ce discours, de nombreuses institutions (programmes, banques, ministères, instituts de développement etc.) vont être créées. Ce tournant historique vers les questions de développement va également inciter les ONG œuvrant dans l'aide humanitaire d'urgence, tel qu'Oxfam, à se concentrer sur les causes structurelles du sous-développement en privilégiant une aide sur le long terme, plutôt que des actions uniquement ponctuelles auprès des populations victimes de guerres, famines ou catastrophes.

« L'importance des pays sous-développés, du point de vue des nations prépondérantes, s'explique d'abord par des considérations d'ordre stratégique; par l'enjeu majeur qu'ils représentent dans le champ des antagonismes entre coalition. C'est en cela, donc d'une manière indirecte, que les problèmes du sous-développement ont pris un soudain caractère d'urgence. »

(Balandier, 1986, p 190)

³⁰ Voir Gilbert Rist, « L'invention du développement », *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Les Presses de Science po, 2001, p. 116-129

³¹ « La confrontation idéologique est-ouest qui s'enclenche aux lendemains de la Guerre donne lieu à un nouvel ordre mondial principalement marqué par une lutte américano-soviétique. Cette période, qui correspond également aux premiers mouvements de décolonisation, place les pays nouvellement indépendants dans la mire de ces deux grandes puissances qui cherchent à étendre leur sphère d'influence. » (Ngirumpatse et Rousseau, 2007, p 191)

L'idée de développement est ainsi marquée par l'idéologie moderniste et progressiste des philosophes des Lumières et d'un contexte géopolitique précis et stratégique de telle sorte que le développement semble avoir été substitué à la « mission civilisatrice » de la SDN et la « mise en valeur » des colonies.

Les théories fondatrices : de la modernisation à la dépendance

« À la suite de Rostow, on imagina que toutes les nations pourraient partager l'abondance promise à tous ; puis l'école de la dépendance tempéra ces espoirs en soulignant les responsabilités que portent les pays industriels dans la misère de ceux du Sud. Avec la proclamation du nouvel ordre économique international, on crut trouver enfin le moyen de réduire les inégalités qui séparaient les États et, en préconisant la satisfaction des « besoins fondamentaux », on pensa pouvoir mettre fin à la misère qui accablait les populations des pays les plus démunis. Mais ce furent alors les problèmes de la dette et l'environnement – d'autant plus urgents qu'ils mettaient en cause le système financier et l'approvisionnement des pays du Nord – qui s'imposèrent. Faute de pouvoir les résoudre, on s'accorda à souhaiter que le « développement » soit à la fois durable et humain. Ainsi furent justifiées, au Nord comme au Sud, les interventions humanitaires qui ont permis de perpétuer un système qui entretient et renforce l'exclusion tout en prétendant l'éliminer. »

(Rist, 2001, pp. 16-17)

Ces théories furent remises en cause, aboutissant aux théories de l'après-développement ou au post-développement³², suivant les auteurs, et les nouvelles approches.³³ Nous les introduirons par la suite.

Les années 1980 furent considérées comme « une décennie perdue » suite à la dette des pays du tiers-monde et les conséquences des Plans d'Ajustements Structurels – ensemble de mesures économiques prises pour assainir l'économie des pays endettés et appauvris du tiers-monde. Face à ces échecs politiques et la fin du monde bipolaire, les

³² Nahavandi Firouzeh (2005) «Le post-développementalisme» Chapitre 7, *Du développement à la globalization : histoire d'une stigmatisation*. Bruylant eds. Bruxelles Pp.103-110.

³³ Sachs W. et G.Esteva (1996) *Des ruines du développement* Chapitre 1 et chapitre 4. Ecosociété : Montréal pp. 13-22 et pp 39-46

institutions chargées du développement amorcent des réflexions concernant les obstacles à leurs projets pour y inclure, enfin, la variable culturelle en dénonçant l'économicisme et l'ethnocentrisme des précédentes approches.

Nous retiendrons, par ailleurs, la définition suivante du développement « ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieur à ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources, de techniques et/ou de savoirs. » (Olivier de Sardan, 2000, p 758)

Les Objectifs du Millénaire pour le développement

« Les ressources et les technologies actuellement disponibles font de nous la première génération qui peut réellement faire du droit au développement une réalité pour tous et mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. »

Kofi Annan, extrait de son rapport « dans une liberté plus grande » 2000.

En 2000, lors du Sommet du millénaire, 191 États se sont engagés à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour 2015. À leurs côtés, tous les citoyens et acteurs de la société civile sont appelés à se mobiliser pour mettre en œuvre et suivre les avancées de ces Objectifs, véhiculant l'idée d'une culture politique participative. Les huit Objectifs du Millénaire pour le développement visent à réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement et mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Ces huit Objectifs du millénaire, ayant ainsi pour finalité d'éliminer la pauvreté, se déclinent en vingt et une cibles et leur progression est mesurée à l'aide de la proportion des PIB nationaux consacrée à l'aide au développement et au suivi de soixante indicateurs. Derrière le consensus de ces huit objectifs globaux, les plus sceptiques n'y voient qu'une tentative supplémentaire d'uniformisation, d'homogénéisation et d'illusion de convergence quant aux valeurs, aux

processus, aux acteurs, aux outils standards³⁴, aux mots et aux choses de la planète. D'autant plus que l'échéancier se rapproche et que les résultats ne s'avèrent pas à la hauteur escomptée.

ONG humanitaire vs ONG développement ?

Si dans la catégorie « humanitaire »³⁵ sont souvent incluses les interventions d'urgence et de développement, à l'image d'Oxfam agissant dans cette double dimension, la frontière entre l'urgence et le développement, le court et le long terme, est floue, malléable et interdépendante (Saillant 2005; 2007). De vifs débats opposent, ainsi, les « développementalistes » aux « urgentistes », surtout à partir des années 1980 avec l'émergence des ONG « sans-frontiéristes » et MSF (Pérouse de Montclos, 2006, 2009). Contrairement aux ONG humanitaires spécialisées dans l'aide d'urgence, les ONG de développement sont davantage engagées dans la prévention, la reconstruction post-crise et la lutte pour une autre mondialisation. Sensibles aux problématiques Nord-Sud, elles se sont très tôt mobilisées contre la dette du Tiers-Monde au travers de campagnes (Jubilé 2000 par exemple) et pétitions. Alliés pour défendre certaines causes et critiques concernant d'autres positions, les débats sont animés entre les ONG humanitaire d'urgence et les ONG d'aide au développement. MSF fit, par exemple, campagne aux côtés d'OXFAM pour l'accès aux médicaments essentiels mais reproche à cette dernière son projet d'éradication de l'extrême pauvreté, projet onusien réalisé avec le PNUD, la Banque mondiale et le FMI (Cohen, 2007).

Rappelons également qu'au sein du système mondial, complexe et globalisé, les ONG ne détiennent pas le monopole de l'aide humanitaire et au développement

³⁴ Notamment, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

³⁵ « L'humanitaire, c'est au fond l'idéologie universaliste (donc se voulant délocalisée) qui donne raison d'être à une multitude d'organismes s'appropriant le mandat de répondre à des besoins qualifiés d'urgents et dans des pays où les populations visées seraient particulièrement carencées. » (Saillant 2005, p 161). Pour les diverses définitions et l'historique de l'humanitaire voir notamment Brauman, 2000; Hours, 1998, Revue Humanitaire, *Politiques et jeux d'espace*, 2002, Saillant, 2005; 2007.

international puisqu'elles se le partagent avec d'autres acteurs, notamment les États,³⁶ facilitant la mise en place de divers programmes de coopérations et d'échanges bilatéraux ou de déploiement de ses forces armées.

2.2 Les théories anthropologiques du développement

Genèse et repères historiques

La lecture de l'histoire des recherches anthropologiques sur les questions de développement et de l'aide humanitaire depuis ses origines, il y a environ un siècle, jusqu'à nos jours, permet de rappeler ses liens avec l'histoire coloniale européenne, l'implication des anthropologues nord-américains dans la gestion des réserves indiennes dans les années 1930, et puis, dans la création des agences internationales de développement dans les années 1940 à 1950.

Ce bref rappel historique³⁷ permet en effet de mettre en évidence la collaboration, à différents degrés d'implications, entre d'une part, les anthropologues des milieux universitaires et, d'autre part, l'administration politique coloniale de l'empire Britannique³⁸ et de la France³⁹ (Atlani-Duault *et al.*, 2009, p 19). Des années 1920 à 1950, les institutions britanniques vont soutenir que l'objectif des recherches anthropologiques est « d'étudier les problèmes de contact culturel et de l'application du savoir anthropologique à

³⁶ Pour de plus amples informations sur l'aide publique au développement canadien voir : François Audet, Marie-Ève Desrosiers et Stéphane Roussel, *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008 ; Pierre, Beaudet, *Qui aide qui? Une brève histoire de la solidarité internationale au Québec*, Boréal, Montréal, 2009.

³⁷ Pour plus de détails sur l'historique voir Atlani-Duault, 2009, p 17-40.

³⁸ Avec ces administrateurs de terrain puis des anthropologues tels que « Bronislaw Malinowski, Edwards E. Evans Pritchard, Alfred R. Radcliffe-Brown (même si celui-ci est plus réticent), vont défendre non seulement l'administration coloniale indirecte (Fortes et Evans Pritchard, 1940), mais également l'idée d'une complémentarité entre recherche théorique et application du savoir anthropologique dans le cadre de l'administration coloniale.» (Atlani-Duault, 2009)

³⁹ Notamment l'anthropologue Marcel Griaule. Notons toutefois une plus grande réticence des anthropologues français dans leurs implications directes dans les politiques coloniales.

l'administration des races sujettes de l'empire. » (Copans, 1996, p 97). Ces anthropologues furent l'objet de virulentes critiques, dans les années 1970, pour avoir contribué, tels « des agents de l'impérialisme colonial », au renforcement des relations de pouvoir inégales qu'instaura le colonialisme sur les populations des pays colonisés (Asad, 1973). Se pose alors la question de l'instrumentalisation du savoir anthropologique par les autorités politiques et forces armées, les questions éthiques qui la sous-tendent animant les débats entre *anthropologie appliquée au développement* et *anthropologie critique des projets de développement*. (Escobar, 1997, p 540). De plus, durant la période de la décolonisation, entre les années 1950 et 1970, émergent en France l'anthropologie politique de la « situation coloniale » avec Georges Balandier, l'anthropologie économique marxiste avec Claude Meillassoux et l'anthropologie des minorités, en critiquant ouvertement l'impérialisme colonial et les projets de développement « occidentalocentés » dans les pays anciennement colonisés.

Ces dernières années, au sein de l'anthropologie du développement, deux grands courants se distinguent. D'une part, *l'anthropologie appliquée au développement (development anthropology)*, faisant « référence à une anthropologie directement engagée dans l'application, fournissant une expertise directement utilisable et surtout efficace, pour les agences de développement qui cherchent à améliorer la mise en œuvre de leurs projets sur le terrain » (Atlani-Duault, 2005, p 23). Cette approche naît des échecs essuyés par les politiques et pratiques d'aide au développement⁴⁰, durant notamment la « décennie perdue » (1980-1990) et une forte remise en question va s'opérer au sein des organisations internationales, ONG et agences de développement, à partir de la seconde moitié des années 1970. Ces dernières (dont USAID⁴¹) vont alors s'intéresser aux recherches en

⁴⁰ Constatant la résistance des populations bénéficiaires de l'aide extérieure. Les difficultés d'appliquer sur le terrain la planification *top-down*, ne tenant pas compte des réalités locales.

⁴¹ L'Agence des États-Unis pour le développement est l'agence indépendante du gouvernement des États-Unis chargée de développement économique et de l'assistance humanitaire dans le monde. Elle sollicitera de nombreux anthropologues afin d'impliquer plus efficacement les populations dans les projets d'aide au développement.

sciences sociales, en tenant compte du facteur culturel, et prôner la « participation » des populations bénéficiaires à leur propre développement. Dès lors, on assiste à l'instrumentalisation des « approches participatives » et aux recrutements des anthropologues et sociologues au sein de ces agences⁴².

Le second courant de pensée, dans lequel s'inscrit notre présente étude, est *l'anthropologie critique des projets de développement* que Jean-Pierre Olivier de Sardan subdivise en trois catégories : la première est l'approche « populiste » visant à une survalorisation assez simpliste des savoirs populaires, idéalisés, des pauvres et opprimés, qu'il s'agit de défendre. La seconde est la « déconstruction du discours du développement » s'appuyant sur les travaux de Michel Foucault, nommé aussi « la critique postmoderne » (Escobar, 1996 ; Mark Hobart, 1993). Le troisième courant, dans lequel s'inscrit Olivier de Sardan, s'intéresse à l'« enchevêtrement des logiques sociales et à l'hétérogénéité des acteurs qui se confrontent autour des opérations de développement. » (Olivier de Sardan, 2001, p 729).

L'anthropologie critique du développement...

« (...) les études en anthropologie critique du développement ne recherchent pas des « vérités » objectives sur le développement et ses effets. Elles proposent une analyse critique tant de la mise en œuvre des projets que des bases épistémologiques sur lesquelles ils reposent. Leurs auteurs tentent de comprendre les façons dont le monde du développement est socialement construit et comment il construit ses sujets. Ils traitent, entre autres, des façons dont les discours du développement sont construits, se rencontrent, réagissent quant ils sont confrontés aux autres formes de savoir. Ils traitent aussi des contestations et des stratégies de résistance provoquées par les pratiques et les discours développementistes. L'anthropologie critique du développement se démarque ainsi du courant de l'anthropologie appliquée en ce qu'elle tend à problématiser la notion même de développement. »

(Atlani-Duault, 2005, pp. 27-28)

⁴² Le premier sociologue engagé à la Banque mondiale, en 1974, fut Michael Cernea. Voir Michael Cernea, *La dimension humaine dans les projets de développement : les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala, 1999.

Cette approche émet une critique radicale de la notion de développement considérée comme un concept moralement, politiquement et philosophiquement corrompu. (Escobar 1996 ; Hobart 1993 ; Rist 1996). Les recherches visent à produire des analyses critiques et à déconstruire les bases épistémologiques en s'inspirant des travaux de Michel Foucault sur les dynamiques du discours et du pouvoir. L'analyse discursive permet, en effet, de mettre en évidence le contexte historique, théorique et pratique de la production⁴³ du discours et « comment certaines représentations du monde sont devenues dominantes et modèlent les façons dont la réalité est imaginée et prise en compte. » (Atlani-Duault, 2005, p 24).

L'analyse du discours du développement a permis d'identifier l'idéologie qu'il véhicule, les conditions d'inégalités du pouvoir, la représentation de *l'autre* qui en résulte et comment il est devenu un problème. Cela a permis de montrer comment, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le « tiers-monde » comme entité et le « sous-développement » ont été produits par le discours et les pratiques du développement.

« Considérer le développement comme un discours produit historiquement permet d'éclairer le processus par lequel certains pays ont été étiquetés comme sous-développés, presque du jour au lendemain. (...) L'idée de départ est que la représentation de l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique comme sous-développées est dans la continuité d'une tradition occidentale de définition et de catégorisation de l'autre. Cette étiquette ne remplacerait donc que la multitude des termes qui ont été utilisés jusque-là. A travers l'étiquetage, la pensée et le discours du développement vont déceler pour ces pays des besoins et des problèmes. Le tiers-monde deviendra ainsi ignorant, analphabète, traditionaliste, pauvre, passif, fataliste... Il est évident que ce sont des attributs qui peuvent avoir leur justification dans une comparaison, toutefois dans l'étiquetage ils deviennent un problème alors qu'ils ne l'étaient par nécessairement jusque-là. Ce qui importe c'est que ce processus découle lui-même d'une autoreprésentation positive, valorisant l'éducation à l'occidentale, la modernité, la technologie... et d'une surévaluation de ses propres standards, comme universellement souhaitables. »

⁴³ Voir *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969 et *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971. Voir également « Discourse and Power in Development : Michel Foucault and the Relevance of His work to the Third World », *Alternatives* 10 (3) : 377-400.

(Nahavandi, 2005, pp. 107-108)

Le discours du développement est ainsi produit dans des conditions d'inégalité de pouvoir, où le tiers-monde (ou, aujourd'hui, les pays du Sud) est d'emblée présenté en position d'infériorité, statique et a-historiques.

Face à cela, Arturo Escobar n'hésite pas à recourir à des catégorisations homogénéisantes telles que « l'industrie du développement » ou « dispositif du développement » pour dénoncer vigoureusement l'hégémonie occidentale. Le développement véhiculerait, selon ce dernier, l'idéologie de l'économie de marché capitaliste moderne, progressiste, linéaire, téléologique et ethnocentrique vers laquelle les pays du Sud devraient tendre en suivant le modèle technoscientifique développé par le Nord (Escobar, 1995). Il va prôner la contestation et la résistance culturelle au Sud face à l'impérialisme culturel du Nord. Défendant une anthropologie de la modernité (*Ibid.*, pp. 3-20), l'anthropologue considère le développement comme une expérience historique spécifique. Il invite, par ailleurs, les anthropologues à déconstruire le discours du développement et à dénoncer les pratiques au sein des instituts de développement, plutôt que d'y travailler au risque de reproduire des relations de pouvoir néocolonial.

Outre le courant post-développementaliste (*Ibid.*, p 212- 226), notre recherche est plus largement influencée par les études postcoloniales, prenant pour objet le champ critique lui-même, telle qu'entreprise par Edward Saïd, Homi K. Bhabba, Gayatri Chakravorty Spivak, et d'autres encore.

« la critique postcoloniale témoigne des forces inégales et inégalitaires de représentation culturelle qui sont à l'œuvre dans la contestation de l'autorité politique et sociale au sein de l'ordre mondial moderne. Les perspectives postcoloniales naissent du témoignage colonial des pays du Tiers-monde et des discours des "minorités" dans le cadre des divisions entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. Elles interviennent dans les discours idéologiques de la modernité qui tentent de conférer une « normalité » hégémonique au développement inégal et à l'histoire différencié, et souvent déséquilibré, des nations, des races, des communautés et des peuples. Elles formulent leurs révisions critiques autour des questions de la différence culturelle, de l'autorité sociale et de la discrimination politique, afin de révéler les moments antagonistes et

ambivalents de l'entreprise de « rationalisation » de la modernité. La perspective postcoloniale (...) se démarque des traditions de la sociologie du sous-développement ou de la théorie de la « dépendance » [*dependency*]. Comme mode d'analyse, elle vise à réviser les pédagogies nationalistes ou « indigénistes » qui fondent la relation entre le Tiers-Monde et le Premier-monde sur une structure binaire d'opposition. La perspective postcoloniale résiste à la tentation des formes holistiques d'explication sociale. Elle oblige à reconnaître la plus grande complexité des frontières culturelles et politiques se jouant à l'interface de ces sphères politiques souvent opposées. »

(Bhabah 1994, p 171 et p 173)⁴⁴

... et de l'humanitaire

Notons toutefois que depuis les années 1990, dans le contexte de post-guerre froide, de mondialisation, sans oublier l'émergence du « sans frontiérisme » dans les années 1970, on observe un mélange entre les notions et études de développement et d'humanitaire, de telle sorte que les classifications et les approches théoriques fusent, englobant derrière l'étiquette de l'humanitaire, l'aide au développement (Saillant, 2005, p166). Parmi les cinq voies théoriques recensées, par exemple, par Francine Saillant (Saillant, 2007, p 15) pour l'étude d'une anthropologie critique de l'humanitaire ces dernières années, nous en partageons trois à savoir : l'analyse de l'humanitaire au travers de la globalisation ayant permis d'aboutir à la formulation d'une « politique et économie de la survie » (Abélès, 2006; Bauman, 1999; Appadurai, 1996), « l'éthique des rapports Nord-Sud », avec pour figure de proue l'anthropologue Arturo Escobar et sa critique du développement (Escobar 1995) et « la critique des représentations de l'altérité », notamment au travers de la relation humanitaire-médias (témoignages visuels, sonores, écrits) mettant en scène la souffrance, la justice etc. On y dénonce l'instrumentalisation des victimes dans le but de jouer sur les émotions et susciter la culpabilité chez les spectateurs. Les images et les mots participent à la

⁴⁴ Extrait de l'essai de Homi K. Bhabah intitulé « le postcolonial et le pré-moderne : la question de la puissance d'agir », dans *The locution of Culture [Le Lieu de la Culture]*, 1994, dans Lazarus, Neil, *Penser le postcolonial : une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006, p 62.

construction de l'autre en tant que sujet bénéficiaire de l'aide, cloîtré dans une position de subalterne.

Dans le cadre de notre étude, nous avons ainsi opté pour un mélange de ces trois voies théoriques. En effet, devant la mouvance incessante des fragiles paradigmes et la contemporanéité de notre problématique, nous allons tenter de ne pas conserver de frontières rigides entre les études en anthropologie critique du développement et l'anthropologie de l'humanitaire mais l'appréhender sous une anthropologie critique des projets d'aide et de solidarité internationale globale, comme le souligne Jean Copans, « l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est bien une anthropologie sociale globale » (Atlani-Duault *et al.*, 2009, p 11). Les approches théoriques transversales et une littérature scientifique interdisciplinaire ont été privilégiées en accordant, toutefois, une prédominance aux écrits et savoirs produits en anthropologie.

2.3 Méthodologie

Les méthodologies privilégiées dans cette étude furent, d'une part, l'enquête ethnographique de terrain au travers d'une démarche qualitative avec présence soutenue dans l'organisme, observation participante et entrevues informelles. D'autre part, nous avons opté pour « l'ethnographie du site Internet » (Saillant, 2005, 2007) puisque les discours des textes présentant les énoncés de principes, les valeurs, les missions etc. furent des données clés pour l'analyse et se retrouvent sur les différents supports de communications de l'organisme (pamphlets, affiches, vêtements etc.) Les sources de mes données empiriques proviennent ainsi de discussions informelles et semi-informelles, d'Internet (site Internet de l'ONG, publications internes, intranet) et de divers documents produits par l'organisme (livres, brochures, films etc.).

L'enquête de terrain s'est déroulée sur plusieurs semaines, en tant que bénévole. Il a, d'abord, fallu savoir si je pouvais la mener, quelles pouvaient être les conditions, qui allaient être les interlocuteurs privilégiés etc. L'entrée sur le terrain, une fois réussie, j'ai pu débiter l'investigation en me familiarisant avec les acteurs et la structure. J'ai alors eu l'opportunité de participer à différentes activités, d'une part, dans les bureaux (diverses tâches administratives, formations, projets etc.), d'autre part, « sur le terrain », lors d'évènements permettant de récolter des dons (appels téléphoniques, « soirée bénéfice Oxfam-Québec » avec le Cirque du Soleil etc.), des signatures pour la principale pétition en cours (« Votre empreinte change le monde »), ou la tenue de kiosques d'information afin de « sensibiliser la population québécoise concernant les problèmes mondiaux actuels et les solutions apportées par Oxfam-Québec ». Les premières observations, « flottantes » (présence passive dans les locaux) et « participantes », m'ont très vite conduite à analyser certains aspects en particuliers, dont j'ignorais parfois l'existence, mais surtout, leurs importances structurelles. De nouvelles questions ont, par conséquent, émergé, entraînant la nécessité de réorganiser mes idées à l'aide de données théoriques pertinentes afin d'outrepasser toute critique unilatérale et purement déconstructionniste (voire destructrice) n'ayant presque que pour seule finalité de conduire l'humanité (et ses humanitaires) au suicide collectif.

Les limites de la recherche

Outre ces nouveaux questionnements et petits revirements de situations, quelques obstacles épistémologiques ont été rencontrés, notamment ceux liés au rôle de l'ethnologue. Suite à certaines discussions passionnées, mes interlocuteurs me réclamaient une ou des solutions face aux problèmes. « Tu nous poses des questions qui font réfléchir, c'est bien, mais tu ne proposes aucune solution » (une bénévole), ou encore « tu dois mieux savoir que moi [...] », « j'aimerais connaître ton opinion sur [...] », « Que proposerais-tu face à [...] ? », lors de discussions avec de hauts responsables de l'organisme. Ces acteurs tentent, en

effet, de trouver des solutions aux problèmes qu'ils ont identifiés comme tels. Ils ont décidé d'*agir*, de différentes manières et à différents degrés d'implication. Or, la remise en question perpétuelle du bienfondé de leurs actes, conscients ou non, par les anthropologues, suscite parfois le désir d'obtenir une ligne de conduite à suivre, comme si ces derniers détenaient la Vérité, une certaine légitimité, un pouvoir. Lorsque ces acteurs, sur le terrain, demandent à l'anthropologue d'agir au niveau politique, doit-il le faire? Le devoir d'engagement politique des ethnologues ne devient-il pas intrinsèque à ce type d'objet d'étude? Mais alors, au nom de quoi est-il érigé au statut de porte-parole? Où s'arrête le travail de celui-ci? En questionnant leurs moyens d'actions et en essayant d'identifier leurs finalités spatio-temporelles, le chercheur ne vient-il pas semer le trouble? Suite à sa tâche de décortication et de déconstruction de l'ordre sociale, doit-il laisser un semblant de chaos derrière lui?

Une autre difficulté fut de ne pas se livrer à un travail pseudo-journalistique en investiguant, chiffre à l'appui, la pertinence des investissements et de la gestion générale de l'organisme et de ses employés, motivé par le *scoop*. Comment parvenir à créer et ne pas dépasser ces frontières disciplinaires afin d'éviter la remise en question même de la légitimité de l'anthropologie, et des sciences sociales au sens large, à traiter de ces organisations?

Choix du terrain

Pourquoi avoir choisi d'effectuer l'enquête au sein du siège décisionnel d'Oxfam-Québec, à Montréal, plutôt que sur les terrains de leurs actions dans les pays du Sud? Pourquoi ne pas avoir opté pour une ethnographie en « réseaux » (Atlani-Duault, 2005, p 31) à la fois ici et là-bas?

Comme nous l'avons mentionné dans notre cadre théorique, de nombreuses études ethnographiques ont été réalisées sur des populations bénéficiaires des projets d'aide d'ONG ou encore sur le suivi des missions sur le terrain. De plus, des connaissances

antérieures suite à plusieurs observations et expériences personnelles dans plusieurs pays (France et Inde), dans différentes ONG et à des degrés divers d'implication (liés notamment aux différents statuts : salarié, bénévole) ont aussi joué indirectement sur ce positionnement méthodologique et théorique. Dans la lignée de l'anthropologue Georges Balandier, nous avons tenté d'appréhender « l'autre exotique », ici, au « Nord », tout comme Laetitia Atlani-Duault l'a fait au sein de l'Organisation internationale de développement (des Nations unies) dans laquelle elle a enquêté et travaillé pendant plus de dix ans (*ibid.*). De plus, notre problématique questionne l'origine, l'émergence des actions entreprises par les acteurs du développement. Nous n'aurions trouvé que partiellement les réponses à nos questions sur le terrain de leurs actions, d'autant plus que cette étude s'inscrit dans une recherche exploratoire et réflexive plutôt que dans une recherche de vérification.

Quant à l'ethnographie en réseaux, elle s'avère tout simplement impossible à mettre en œuvre dans le temps et le format réduit mis à la disposition de ce projet de maîtrise. Et par le biais de l'approche méthodologique déconstructionniste nous avons préféré interpeller et nous questionner sur la transposition et confusion de la dichotomie « pays du Nord » et « pays du Sud » à celle du « global » et du « local ».

Au-delà des questions méthodologiques (savoir si oui ou non il faut faire des enquêtes multi-sites, le nombre d'entrevues, l'incorporation ou non de données statistiques, la durée du terrain etc.), il nous a semblé que c'était dans la façon même dont nous questionnons l'objet d'étude qui nous importait.⁴⁵ Nous avons ainsi tenté d'appréhender notre objet d'étude, les ONG œuvrant dans l'aide au développement international, comme un objet anthropologique politique, transnational « entre distance critique et engagement, entre déconstruction et reconstruction des discours et pratiques de l'aide » (Atlani-Duault *et al.*, 2009, p 38).

⁴⁵ « Qui ne voit que ce changement dans les mots correspond à un changement dans la manière de voir les choses, dans la manière de définir (de poser) la question du développement – et par conséquent les politiques à mettre en place. » (Cartier-Bresson et al., 2009, p 728)

En nous appuyant ainsi sur notre enquête de terrain au sein d'Oxfam-Québec, voyons maintenant d'où provient le financement des projets de développement. Comment est-il récolté ? Où et comment est-il investi ? Nous évoquerons, dans un premier temps, les différents bailleurs de fonds (les fondations, l'État et ses organisations internationales) et le *charity business*. Nous verrons ensuite l'importance des contrôles et les risques d'abus.

3 *Charity business*⁴⁶

3.1 Le financement des ONG

Au début de l'enquête de terrain, la première surprise fut de découvrir l'importante interdépendance financière d'Oxfam-Québec avec une très large variété de donateurs pouvant être regroupés dans trois catégories distinctes : *l'État et les organisations multilatérales* (l'Agence canadienne de développement international⁴⁷ (ACDI), les Ambassades du Canada à l'étranger, la Banque mondiale, le Fonds des Nations unies pour la population, le Fonds Européen de Développement, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le Ministère des Relations internationales du Québec, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations unies pour le développement et le fonds des Nations Unies pour l'Enfance etc.), *les partenaires corporatifs* (Hydro-Québec, Bell Canada, le cirque du soleil, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, différentes fondations et congrégations religieuses etc.), *la population québécoise* (dons individuels réguliers ou ponctuels). Arrêtons-nous, dans un premier temps, sur la seconde catégorie de donateurs, en particulier sur les fondations, sans laquelle la première n'aurait pas autant d'impact.

3.1.1 Philanthropie et fondations

Souvent confondues avec les ONG, les fondations privées jouent un rôle majeur dans le financement de celles-ci. Deux auteurs clés nous aideront dans notre analyse.

⁴⁶ En référence à l'ouvrage de Bernard Kouchner, *Charité business*, Paris, Pré aux Clercs, 1986.

⁴⁷ Le gouvernement canadien libéral, dirigé par Pierre Elliott Trudeau, met en place l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en 1968, afin de permettre l'accès à une source de financement stable en faveur des ONG canadiennes. (Beaudet, 2009, p 63)

L'anthropologue français, Marc Abélès y a consacré une étude ethnographique au plein cœur de la Silicon Valley, aux États-Unis (Abélès, 2002, 2003). Nous nous appuyons également sur les études du politologue Marc Antoine Pérouse de Montclos (Pérouse de Montclos, 2009). Bien que les pays où se déroulent ses observations diffèrent, il s'agit d'appréhender les logiques et processus de ces organismes afin de pouvoir les identifier, à notre tour, dans notre contexte d'étude.

Singularité de la philanthropie américaine

Marc Abélès a étudié la philanthropie américaine (*non-profit sector*) dans une perspective anthropologique au plein cœur de la Silicon Valley. Il y a noté qu'en comparaison à la France, où l'État subventionne en grande partie le secteur non lucratif, aux États-Unis, les fondations et les dons privés jouent un rôle essentiel. « Ce qu'on appelle *third sector* aux USA se veut indépendant et pluraliste, grâce à ce système de financement qui vise à mettre des investissements privés au service de l'intérêt collectif » (Abélès, 2003, p 179). Il note également qu'aux États-Unis, l'impôt est moins lourd et qu'il y a tout un système d'incitations fiscales qui encourage le don et la création de fondations⁴⁸.

L'idéologie de la philanthropie remonterait à la fin du XIXe siècle marquée, entre autres, par des personnages tels que Rockefeller ou encore Andrew Carnegie. Ce dernier, dans son ouvrage intitulé *The Gospel of Wealth (1889)*, explique que « la vie en société est un combat permanent dans lequel certains s'affirment au détriment des autres. Les riches sont les plus purs produits de la sélection naturelle. Mais ils ont un devoir de civilisation, ils doivent rendre (*give back*) à la société une part de leur richesse afin d'aider les pauvres en leur permettant de s'élever socialement. » (Ibid, p 181) Le don figure ainsi comme une contrepartie de la dette contractée à l'égard de la société qui leur a ouvert les voies de la

⁴⁸ Sur les motivations du don et de la philanthropie aux USA, on peut citer l'ouvrage du sociologue Francie Ostrower, *Why the Wealthy Give? The Culture of Elite Philanthropy*, Princeton, New Jersey: Princeton university press, 1995.

réussite, d'où la notion de charité scientifique. Ces grands entrepreneurs ne font pas des aumônes aux pauvres mais veillent à organiser la charité en créant, par exemple, des bibliothèques pour donner accès à la connaissance, construire des hôpitaux, subventionner les recherches et les études etc. La philanthropie consiste alors à financer une réflexion aboutissant à une meilleure compréhension des maux qui frappent la société – pauvreté, maladie, guerre etc. – en traitant le mal à sa racine au lieu de se contenter de distribuer uniquement de gros chèques. Elle introduit ainsi deux éléments nouveaux : le don et la raison. Le don est perçu comme une forme de renoncement, de désintéressement, en rupture avec la logique marchande d'accumulation et de profit. Il est également marqué par le caractère de non-réciprocité puisque le donateur n'attend aucune contrepartie suite à son acte altruiste. D'après Marc Abélès, ce geste serait motivé par la peur d'être noyé sous la richesse perçue tantôt comme un véhicule du progrès et de l'amélioration de l'humanité, tantôt comme un danger, facteur de folie et de démesure. D'un côté, on observe, en effet, que « faire de l'argent » est un objectif respectable « l'argent n'est autre que la rémunération de l'initiative et du travail » mais que de l'autre, s'installe une culpabilité difficilement assumée liée aux idées d'impureté et de souillure associées à l'argent. « L'excès de richesse est porteur de malédiction; d'où la nécessité de détourner ce flot, de désamorcer l'accumulation – en un mot de dépenser son argent. » (Abélès, 2003, p 182).

En prônant la charité scientifique, les premiers fondateurs ont ainsi mis l'accent sur la rationalité en distinguant, d'une part, la charité (action directe sur la pauvreté) et, d'autre part, la philanthropie (modification des causes de cette situation). Les « nouveaux philanthropes »⁴⁹, eux, veulent plutôt appliquer le modèle du capital-risque au domaine de la philanthropie en traitant les organisations à but non lucratif comme des *start-up*, en participant à leurs choix stratégiques, en les épaulant en matière de *management*, en

⁴⁹ Terme utilisé par l'anthropologue pour qualifier les (jeunes) entrepreneurs de la Silicon Valley en Californie. Selon lui, « la nouvelle philanthropie est aussi le reflet d'une évolution de l'esprit du capitalisme. On met l'accent sur l'éthique, et plus seulement sur la compétition et la recherche du profit. Il faut que les employés se consacrent ensemble à des tâches d'intérêt général. Ainsi se créent des liens forts, et un esprit d'entreprise peut émerger, fondé sur des valeurs éthiques et plus seulement sur la participation à des activités techniques communes. » (Abélès, 2003, p 189).

évaluant leurs résultats ou encore en anticipant leur développement à long terme. « L'engagement (*commitment*) philanthropique, s'il a pour point de départ un intérêt pour la communauté, est inséparable de cette attitude d'entrepreneur où l'on raisonne en termes d'investissement et de rentabilité. » (Ibid, p 187).

Cette question de la rentabilité sociale de l'investissement philanthropique nous paraît fondamentale puisqu'elle soulève les questions suivantes, abordées plus loin : comment définir les critères de rentabilité des projets de développement ? Ces procédés n'engendrent-ils pas d'avantage de compétition entre différents projets, organismes ou pays ? Comment peut-on introduire les concepts marchands d'intérêts ou encore de productivité (socioculturelle) dans une entreprise à but non lucratif et supposée dénuée de toutes formes d'intéressements ? Ces fondations ne représentent-elles pas plutôt une nouvelle extension du lieu d'exercice du pouvoir de ces plus puissants hommes d'affaires ? En traitant ainsi le don comme un investissement, ces derniers ne le réintègrent-ils pas dans une logique de l'échange axée sur le profit ?

Occidentalisation et diplomatie « souterraine »

Les études de Marc-Antoine Pérouse de Montclos démontrent que les fondations entretiennent une forte relation avec les pouvoirs publics et sont chargées de produire du consensus autour des valeurs des démocraties occidentales. Issues des secteurs public (partis politique) ou privé (monde de l'entreprise), les fondations Ford, Carnegie, Rockefeller, MacArthur, Soros, Konrad Adenauer ou encore Friedrich Ebert financent des programmes et des « partenaires » locaux un peu partout dans le monde. Le plus souvent basées en Allemagne et aux États-Unis, ces fondations visent à améliorer la bonne gouvernance des pays en développement ou des régimes post-communistes. Elles ont, par exemple, joué un rôle déterminant dans la révolution des tulipes au Kirghizistan ou dans la révolution orange en Ukraine (Atlani-Duault *et al.*, 2009 ; Boris-Mathieu Pétric, 2006).

Les fondations politiques auraient des visées hégémoniques et chercheraient à acheter la paix sociale en soudoyant les opposants qui luttent contre l'ordre établi, susceptibles d'alimenter les mouvements contestataires. Selon l'auteur, elles pratiquent ainsi une « diplomatie souterraine » bénéficiant d'une sorte d'immunité diplomatique à l'étranger. « Elles sont le cheval de Troie de Washington en Amérique latine ou de Berlin en Europe centrale. Il leur est même arrivé d'être accusées d'espionnage (...) Aux États-Unis, les fondations politiques ont également été suspectées de fournir des informations sensibles sur les pays en développement, et ce, en finançant les centres de recherche qui fournissent des analyses aux services de renseignement de la Maison-Blanche. » (Pérouse de Montclos, 2009, p 190).

Si les fondations politiques sont accusées d'être « les sous-marins des pouvoirs publics », les fondations d'entreprises, elles, sont suspectées de « servir les intérêts du grand capital ». « Pour de nombreux observateurs, leur mécénat répond fondamentalement à des considérations mercantiles : le don complète les processus d'accumulation et permet d'échapper au paiement des taxes sur les plus-values⁵⁰. George Soros aurait ainsi utilisé ses fondations pour spéculer sur les devises. (...) Ted Turner serait devenu philanthrope pour obtenir des réductions d'impôt ; Bill Gates, pour placer son argent dans des secteurs très lucratifs, qui contreviennent à ses engagements humanitaires mais rapportent bien davantage que les dépenses de sa fondation en faveur des pauvres⁵¹. » (Ibid, p191)

Les travaux réalisés par Marc Abélès et Marc Antoine Pérouse de Montclos nous permettent ainsi de distinguer deux moyens de redistribuer l'argent des plus fortunés, envers les ONG, relevant d'histoires politiques et culturelles différentes, l'une basée sur

⁵⁰ N. Guilhot, *Financiers, philanthropes : vocations éthiques et reproductions du capital à Wall Street depuis 1970*, Paris, Raisons d'agir, 2004.

⁵¹ Officiellement, la Fondation Bill Gates s'est seulement interdit d'investir dans l'industrie du tabac, mais pas dans les entreprises qui bafouent le droit du travail, n'assument pas leur responsabilité sociale, polluent l'environnement, pratiquent la discrimination contre leurs employés et mènent des activités contraires à des objectifs humanitaires ou écologiques : multinationales pétrolières qui provoquent indirectement des marées noires ; compagnies chimiques ou papetières qui rejettent leurs déchets dans l'atmosphère ou les cours d'eau ; firmes pharmaceutiques qui refusent de céder leurs brevets pour permettre aux victimes du sida d'accéder à des traitements moins onéreux dans les pays du tiers-monde ; cabinets de recouvrement des créances qui pulsent les locataires mauvais payeurs, etc. Cf. *Los Angeles Times* du 7 janvier 2007.

l'idéologie volontariste individuelle (la philanthropie issue du modèle américain), l'autre, sur la toute-puissance de l'État (le modèle français, par exemple)⁵². Ces deux modèles étant, bien sûr, flexibles et complémentaires puisque les fondations en France se multiplient et que l'État-providence n'est pas complètement absent aux États-Unis. Rappelons, à ce sujet, les politiques interventionnistes du *New Deal* sous Franklin D. Roosevelt entre 1933 et 1938 avec l'instauration de lois comme le Tax Act de 1936 permettant, pour la première fois, aux entreprises de déduire le montant des contributions philanthropiques à hauteur de 5 % de leur revenu imposable.

3.1.2 L'État et ses organisations internationales

L'autre puissante source de financement pour l'ONG provient directement des États et de ses organisations internationales et multilatérales. Cette redistribution de la richesse aux ONG, par ceux là même qui les produisent, ne vise-t-elle pas davantage le maintien de l'économie de marché plutôt qu'une réelle volonté de réduire les inégalités et d'aider ces populations ? Cette pratique ne tend-t-elle pas à ré-humaniser notre économie mondiale ? Peut-elle être considérée comme une alter-économie ou simplement un exutoire visant à se déculpabiliser des maux provoqués par la quête frénétique du profit ?

En réponse à ces interrogations, un haut responsable d'Oxfam-Québec défend leur stratégie de la manière suivante: « On a le choix d'obtenir leurs financements qui est, dans le fond, notre propre argent, mais également de changer les choses de l'intérieur, ou bien de

⁵² « Les cinq plus grandes ONG françaises totalisent toutes ensemble un budget inférieur de moitié à celui de CARE - États-Unis, à peine supérieur à celui de la seule OXFAM-U.K. ! Le fort soutien accordé au secteur humanitaire par les pouvoirs publics de ces pays, avec une fiscalité des dons plus avantageuse, des budgets publics alloués aux ONG sans commune mesure avec la faiblesse des financements bilatéraux français, est une des principales raisons de la faiblesse financière des ONG françaises par rapport à leurs homologues américaines, britanniques ou allemandes. En France, le financement bilatéral public ne représente, en moyenne, que 12 % des budgets des ONG, une partie essentielle se dirigeant vers un petit nombre d'associations sous tutelle. Les ONG restent ainsi souvent perçues par les pouvoirs publics comme des exécutants ou des compléments de la politique d'État. » (Brunel, 2001, p109)

ne rien accepter et de n'avoir aucun impact. » Deux constats s'imposent. D'une part, on observe que les organisations internationales ont une fonction de redistribution des richesses monétaire à l'échelle internationale, semblable à l'État providence au niveau national⁵³. Au lieu de passer par l'État, les bailleurs de fonds internationaux choisissent désormais eux-mêmes les causes qu'ils veulent aider au point parfois de créer leur propre contre pouvoir. D'autre part, l'ONG négocie sa place et son pouvoir politique sur la scène internationale en faisant des compromis. La stratégie d'Oxfam-Québec est en effet d'avoir un pied dans la négociation et un autre dans la contestation. De la sorte, l'ONG peut ainsi être alternativement partenaire ou concurrente des organisations internationales telles que l'ONU, contrairement à cette dernière qui ne peut se permettre de critiquer ouvertement les gouvernements puisqu'elle en résulte.

Cette interdépendance avec les structures de pouvoir politique s'observe également au niveau des moyens d'actions de l'ONG. « L'intervention d'urgence ponctuelle est une chose, commente Phil Bloomer, responsable de la stratégie internationale, mais notre efficacité repose aussi sur un travail de fond mené auprès des institutions et des entreprises.»⁵⁴ Pour cela, Oxfam dispose à Londres d'un bureau parlementaire, et à Bruxelles d'un lobbyiste à plein-temps. « Nous ne sommes pas une ONG pacifiste à proprement parler, mais nous estimons que le militantisme violent ne résout rien. Nous essayons plutôt de mettre la pression », poursuit Phil Bloomer.⁵⁵

De plus, dans le discours oral de la majorité des salariés ou des bénévoles sur le terrain étudié, les ONG œuvrant dans l'aide humanitaire et au développement sont souvent perçues comme apolitiques. On observe, en effet, que le terme de « non gouvernemental » sous-entend « indépendant des États » ou « indépendant du politique ». Or, les actions

⁵³ « La figure de l'État-providence qui va dominer l'après-guerre est sans doute la forme la plus achevée d'un certain rapport entre l'individu et la cité, placé sous le signe de la redistribution. Elle implique que l'individu participe activement à la solidarité sociale, assumant ainsi sa « citoyenneté sociale. » L'histoire de l'État providence est marquée par une mutualisation croissante des risques qui fait de lui le garant de la cohésion sociale. » (Abélès, 2006, p 27)

⁵⁴ Dumont, Laure, 12-25/04/2001, « OXFAM, World Company Caritative », dans, *L'Expansion*, n° 643, pp. p. 62-64.

⁵⁵ Ibid.

menées ne sont-elles pas intrinsèquement politiques ? D'autre part, peut-on vraiment être indépendant politiquement lorsqu'on est financé par des bailleurs de fonds publics exigeants quasi-systémiquement de rendre des compte ? Ces derniers émettent une influence, ne serait-ce que par la possible suspension de leurs fonds qui conduirait à l'arrêt des projets. Notons également que la dépendance est encore plus importante lorsqu'il s'agit de coopération bilatérale puisque les ONG travaillent sur des projets pensés par les bailleurs institutionnels. Les termes de « OSI » (Organisations de solidarité internationale) ou « ASI » (Association de solidarité internationale) sont de plus en plus utilisés permettant de les distinguer d'autres organisations à but non lucratif œuvrant dans les domaines de l'environnement, de l'économie, des sports etc.

À titre de comparaison avec Oxfam-Québec, Oxfam France affiche clairement son positionnement, divergeant, par rapport aux financements.

« Apolitique et non confessionnelle, Oxfam France est financée en priorité par les dons des citoyens qui partagent nos convictions. Ce sont eux qui garantissent notre indépendance et notre liberté de parole et d'action !

(...)

Oxfam France a depuis son origine fait le choix d'être indépendante de tout pouvoir politique et économique.

Nous n'acceptons par conséquent aucune ressource susceptible de nuire à cette indépendance. »⁵⁶

Ces quelques lignes verbalisent clairement le désir d'indépendance d'Oxfam France face au pouvoir politique au travers du refus des subventions étatiques. Au sein de cette même famille d'ONG – Oxfam –, s'opèrent ainsi des divergences structurelles, politiques et éthiques spécifiques à chaque Oxfam des différents États-nations dans lesquels elles sont présentes.

⁵⁶ Oxfam France "Nos finances", <http://www.oxfamfrance.org/-Nos-finances-transparence->, dernière consultation le 30/04/2012.

3.1.3 Contrôle et risque d'abus

Puisqu'une grosse part de l'aide au développement provient des États et de leurs institutions multilatérales, ces derniers exigent en effet de plus en plus de contrôle et d'évaluation sur les ONG. Les bailleurs de fonds internationaux ont structuré leurs procédures de financement des projets. La Banque mondiale a imposé une longue liste de critères aux organisations avec lesquelles elle travaille. Quant à l'Union européenne, en créant ECHO en 1992, elle tente de superviser ses opérations d'aide humanitaire. « Bruxelles n'accorde ses financements (600 millions d'euros par an) qu'après la signature de contrats-cadres très pointus. »⁵⁷ Les ONG elles-mêmes essayent de mettre en place des critères communs de bonne gestion regroupée dans une charte de déontologie, délivrant un label de bonne conduite. Cependant, le caractère amateur et bénévole des contrôleurs est souvent critiqué. « L'association Raoul-Follereau, créée pour lutter contre la lèpre, a été épinglée par l'IGAS en 2002, car elle investissait dans des plantations de palmiers en Côte d'Ivoire et finançait les œuvres de cardinaux conservateurs du Vatican, deux missions sans rapport avec ses objectifs initiaux. Le Comité de la charte de déontologie a mis plusieurs mois avant de lui retirer son précieux label. »⁵⁸

Les projets des ONG ne sont ainsi pas exempts du caractère de rentabilité, à l'image des entreprises privées. En témoigne la problématique de la durabilité valorisant les actions répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Les critères d'ouverture, de durée et de clôture des projets sont tellement dépendants des bailleurs de fonds que l'objectif premier, c'est-à-dire, l'utilité de ces projets, en est parfois évincé. D'excellents projets ne voient ainsi pas le jour ou ne peuvent être conclus alors que d'autres reçoivent tellement d'argent qu'ils finissent par engendrer différents problèmes de gestion notamment lorsque les besoins ne sont pas aussi importants et urgents. Les dons peuvent être affectés à un projet précis ou destinés à

⁵⁷ *Ibid*

⁵⁸ Laurent Barbotin, 2006, article de presse publié dans L'Expansion.

soutenir l'organisme en tant que tel. Les donateurs exigent un « retour sur investissement » de manière honnête et transparente.⁵⁹ L'Agence canadienne de développement international (ACDI), allouant des enveloppes de milliers de dollars à certains projets d'Oxfam-Québec, exigent des « rapports d'activité » très précis et des droits de contrôle.⁶⁰ (Beaudet, 2009, p 84). L'ONG n'est-elle pas alors réduite à effectuer de la sous-traitance envers ces bailleurs de fonds ? Oxfam-Québec se soumet ainsi à des contrôles réguliers de la part de ses différents bailleurs de fonds et, chaque année, une firme indépendante vérifie l'exactitude des chiffres. A ce sujet, il est courant que les ONG mettent en place des processus d'autofinancement surtout sur le terrain de leurs actions. On observe ainsi dans les « pays en développement », la création de toute sorte de coopératives permettant aux femmes d'avoir des activités salariales ou encore des projets de microcrédit comme celui du Prix Nobel de la Paix attribué au Bangladeshi Muhammad Yunus grâce à sa désormais célèbre *Grameen Bank*.

Oxfam-Québec s'est, par ailleurs, dotée d'un code d'éthique en matière de gestion et de gouvernance, envers les partenaires et les populations bénéficiaires, les donateurs et le public en général.

« Dans l'accomplissement de sa mission et la réalisation de ses interventions, Oxfam-Québec applique des normes de conduite rigoureuses fondées sur des valeurs de solidarité, de partenariat, d'intégrité, de transparence, d'imputabilité et de respect qui guident la prise de décision de ses membres. En se dotant officiellement d'un code d'éthique, Oxfam-Québec réaffirme son attachement à ces normes de conduite et valeurs et l'indique clairement au public en général et à toutes les personnes et organisations qui l'appuient. Ce code d'éthique répond aussi aux exigences des associations et coalitions dont Oxfam-Québec est membre. Oxfam-Québec souscrit pleinement au Code de conduite d'Oxfam International, au Code d'éthique du Conseil canadien pour la coopération internationale (C.C.C.I.), au Code d'éthique de l'Association québécoise des organismes de coopération

⁵⁹ Lors du Tsunami, Médecins Sans Frontière (MSF) a exigé la traçabilité des fonds perçus afin d'outrepasser les polémiques l'associant à la mauvaise gestion et au détournement de fonds.

⁶⁰ Les membres de la coalition humanitaire reçoivent 8,5 millions \$ de l'agence de développement international du gouvernement du Canada, http://oxfam.qc.ca/fr/communiques/2011-08-11_les-membres-de-la-coalition-humanitaire-recoivent-85-millions-de-lagence-de-d, dernière consultation le 30/04/2012

internationale (AQOCI) et au Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non gouvernementales lors des opérations de secours en cas de catastrophe. »

Extrait du préambule du code d'éthique⁶¹

Bien que ce texte mentionne l'exigence de transparence, dans le milieu des ONG, les questions persistent quant à l'opacité des financements et des critères de choix des interventions, le peu d'évaluation des programmes, les risques d'abus et la méfiance croissante (Pérouse de Montclos, 2006, 2008; Brunel 2005; Verna, 2007⁶²).

« Des études comparatives montrent ainsi que les grandes ONG du Nord sont moins transparentes que les États et les entreprises multinationales. Malgré un mode de gouvernance généralement plus démocratique que celui des organisations intergouvernementales, les associations de solidarité internationale explicitent rarement la façon dont elles prennent leurs décisions et refusent quasi systématiquement de publier les évaluations qui permettraient d'apprécier l'efficacité et l'impact réel de leurs programmes. »

(Pérouse de Montclos, 2008, p 69).

Parmi les abus les plus fréquents figurent, d'une part, les abus d'ordre financier. On observe, en effet, de nombreux scandales sur la richesse des organisations étrangères, les fraudes fiscales ou encore le niveau de vie de leurs expatriés dans les pays bénéficiaires d'aide. Sylvie Brunel, ancienne responsable d'ONG, dénonce dans son ouvrage *Frontières* (2003) les méthodes de gestion des ONG. Par peur d'être accusés d'attenter à la liberté associative, certains bureaux chargés de contrôler les ONG les laissent bénéficier des avantages accordés par les États au lieu de sanctionner leurs mauvaises conduites.

« En Grande-Bretagne, où la définition statutaire du domaine non lucratif reste assez floue, des chercheurs ont calculé que seulement 10 % des organisations

⁶¹ Code d'éthique d'Oxfam-Québec, <https://oxfam.qc.ca/fr/publications/politiques/code-dethique>, dernière consultation le 30/04/2012.

⁶² Verna cite deux exemples, avec deux grosses organisations : le Plan alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies et le service d'aide humanitaire de l'Union européenne (ECHO).

officiellement enregistrées comme des *charities* (plus d'un millier d'associations ou de fondations) menaient réellement des activités humanitaires. Les États-Unis, qui comptent les plus grosses ONG du monde, ne sont pas non plus en reste. Dès 1953, une commission d'enquête parlementaire de l'État de New York estimait que les collectes de fonds par des organismes véreux atteignaient 120 millions de dollars par an au niveau national, soit 3 % du total versé par des particuliers à des œuvres caritatives. »

(Pérouse de Montclos, 2005, p 2)

D'autre part, on trouve parmi les plus grands abus dans le milieu des ONG, les abus sexuels. Le rapport d'une mission d'évaluation conjointe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'ONG Save the Children Fund révélait que des travailleurs humanitaires appartenant à quarante organisations avaient utilisé leur position de pouvoir pour obtenir les faveurs sexuelles de réfugiés mineurs en Sierra Leone, au Liberia et en Guinée.⁶³ Ces derniers obtenaient, en échange, de la nourriture ou encore des visas et permis de séjour (Pérouse de Montclos, 2001, 2002).

3.1.4 Évaluation et efficacité

Les interrogations se multiplient toutefois concernant la représentativité et l'efficacité des ONG tant de la part des bailleurs de fonds que des citoyens et acteurs de l'aide. Combien de personnes ont-elles été aidées ? Les moyens utilisés ont-ils été les plus pertinents ? Les dons ont-ils été dépensés de la façon la plus efficace ? etc. Les ONG sont également, parfois, instrumentalisées par des organisations religieuses, des groupes politiques ou encore par des lobbies industriels. Ont-elles seulement consciences des problèmes qu'elles peuvent engendrer ? Font-elles une autocritique de leurs actions ?

Face à ces interrogations, on observe une bureaucratisation des ONG se manifestant par une standardisation des procédés, une division du travail, la recherche de l'efficacité,

⁶³ L'affaire de la Sierra Leone, où des ONG sont impliquées dans l'exploitation sexuelle de réfugiés, pose le problème de fond de la transparence et du suivi des missions.

aboutissant à une organisation plus hiérarchisée et plus rationnelle où priment la précision, la discipline, la rigueur et la prévisibilité. Or cette logique utilitariste ne correspond pas forcément avec les idéologies et la logique de solidarité recherchée par les bénévoles, coopérants et autres stagiaires internationaux. Ces derniers sont, en effet, nombreux à relater le manque de formations avant de se rendre sur le terrain ou encore la non atteinte des objectifs préétablis, comme nous avons pu le constater, entre autres, lors de discussions avec d'anciens coopérants et stagiaires volontaires d'Oxfam-Québec. L'aspect transnational de ces organisations rend également difficile leurs contrôles et leur absence de base démocratique rend caduque leur légitimité, comme nous le verrons par la suite. L'influence grandissante sur la scène internationale des ONG s'est ainsi accompagnée d'une interrogation sur l'efficacité de leurs actions et sur leur notoriété, les conduisant à repenser leurs modes d'organisation et de gestion.

Une autre surprise durant l'enquête de terrain fut de découvrir un marché et une forte professionnalisation des ONG de développement avec, par exemple, de plus en plus d'employés salariés spécialisés dans la levée de fonds (*fundraising*) provenant des plus performantes entreprises privées.

3.2 Marketing humanitaire

3.2.1 ONG : logique d'entreprise

Professionnelle, créative, efficace, Oxfam, présente dans le monde entier, symbolise le nouveau modèle de ces ONG gérées comme des entreprises. Que ce soit avec son réseau de boutiques, les *Oxfam shops*⁶⁴, ou bien avec l'*Oxfam Credit Card*⁶⁵, elle a su innover dans

⁶⁴ Plus de 850 magasins revendent à bas prix les dons des Britanniques (vêtements, jouets, livres, vaisselle de seconde main) au profit des actions sur le terrain.

l'art du marketing humanitaire. « Dans les bureaux, l'ambiance est à mi-chemin entre la start-up et la permanence d'un parti politique, avec les méthodes de l'entreprise » souligne l'article de presse paru dans l'Expansion.⁶⁶

De nombreuses ONG fonctionnent ainsi comme des entreprises voire des multinationales de telle sorte que leurs implantations auprès de leurs « partenaires locaux » sont stratégiques à travers le monde. Une nomenclature commune peut être identifiée au sein de ces structures : le chef de mission définit la politique générale et assure les relations avec les autorités et le siège social de l'organisme, l'administrateur s'occupe du suivi financier et juridique de la mission et, enfin, le logisticien supervise les aspects techniques des programmes (Dauvin, 2004, p 826). Les ONG professionnalisent ainsi leurs structures en puisant dans les pratiques entrepreneuriales leurs méthodes de communication et de gestion. On note, d'une part, une profonde modification structurelle et organisationnelle, sur le plan interne et, d'autre part, l'adoption de nouvelles stratégies de communication et parfois même de commercialisation de nouveaux produits, sur le plan externe (Thiery et Perrin, 2005).

Dans les années 90, de nombreuses ONG ont commencé à critiquer les grands groupes industriels tels que Nike, Shell, Total ou encore BP enfreignant droits de l'homme ou provoquant divers types de désastres écologiques. Aujourd'hui, l'heure est plutôt à la coopération. Les ONG prennent, en effet, part aux stratégies de ces sociétés au point où leur survie peuvent en dépendre. Avec le commerce équitable⁶⁷, les ONG ont, par exemple, investi la sphère marchande et doivent faire face aux mêmes impératifs de gestion que les entreprises traditionnelles.

⁶⁵ Pour chaque achat de 100 livres, la Cooperative Bank, avec laquelle elle collabore, lui verse 25 pence.

⁶⁶ Dumont, Laure, 12-25/04/2001, « OXFAM, World Company Caritative », dans, *L'Expansion*, vol. 643, pp. p. 62-64.

⁶⁷ « L'objectif des organisations de commerce équitable est de combattre la précarité des petits producteurs de la zone Sud du globe et de les aider à vivre dignement de leur production en établissant une répartition plus équitable des bénéfices sur les ventes de produits finis. Les produits issus du commerce éthique garantissent le respect des droits de l'homme au travail (absence d'exploitation d'enfants, interdiction de l'esclavage, respect de la liberté syndicale...). Ce choix affecte avant tout les modes de production ou d'approvisionnement de ces organisations, mais aussi la composition de leurs produits et leur prix. » (Thiery et Perrin, 2005, p 4)

Quant aux entreprises privées, elles gagnent en termes d'image auprès du public. Les points de fidélité accumulés par les clients peuvent, par exemple, être reversés à l'association partenaire sous forme de dons « produit partage » et « mécénat de compétences » qui passent parfois par l'intermédiaire de fondations, comme nous l'avons vu précédemment. La solidarité devient un élément clé de la stratégie des entreprises en quête d'intégration sociale. Les deux parties en retirent ainsi chacune des bénéfices au point, parfois, de voir les frontières se brouiller.

De par sa structure organisationnelle, peut-on qualifier la confédération internationale Oxfam regroupant ses 15 organisations de « multinationale du cœur » (Pech et Padis, 2004) ? Une chose est sûre, c'est que cette importante ONG représente une structure institutionnalisée adoptant des méthodes d'actions semblables aux plus importantes entreprises privées à but lucratif.

3.2.2 Saturation du public et compétition inter-ONG

Les grosses ONG - Care, Oxfam, Médecins sans frontières (MSF), World Wide Fund (WWF) etc. - deviennent ainsi des intervenantes essentielles dans ce nouveau contexte globalisé, au point où il y a une véritable concurrence entre elles.⁶⁸ Si ce phénomène peut être observé de l'extérieur, les dirigeants des ONG eux-mêmes l'évoquent. C'est ainsi que certains bailleurs de fonds, partenaires d'Oxfam-Québec, hésitent à reconduire leurs « contrats ». En 2009, le Cirque du Soleil, ayant fait don de la totalité de ces bénéfices (425 000 dollars) lors d'une soirée spéciale⁶⁹, n'a plus l'intention de donner à Oxfam-Québec mais plutôt de se concentrer sur sa propre fondation : One Drop. La somme

⁶⁸ Bien qu'il existe une concurrence entre ONG, il n'en demeure pas moins que les plus importantes d'entre elles (par exemple, MSF, Greenpeace ou encore Amnesty International) ont souvent des spécialisations différentes, leur permettant d'être complémentaires sur le terrain de leurs actions.

⁶⁹ « Semer l'espoir dans le monde », <https://oxfam.qc.ca/fr/dons/corporatifs/cirque-du-soleil>, dernière consultation le 30/04/2012.

et la publicité étant colossales, les managers et autres négociateurs d'Oxfam-Québec essaient de s'organiser face à ces imprévus.

« Le marché » de l'humanitaire est aujourd'hui saturé. Face à cela les ONG doivent entrer en compétition afin de développer de meilleures stratégies de promotion et récolter le plus de dons et de soutiens du public. Elles usent, pour cela, du pouvoir des médias, des bailleurs de fonds privées (particuliers et entreprises) et publics (agences d'aide et États) et doivent se distinguer des acteurs effectuant le même travail qu'elles (entreprises, armées, coopérations bilatérales ou onusiennes, etc.). Dans le but de limiter la concurrence, de réduire davantage les coûts administratifs, d'augmenter la rapidité des interventions, d'améliorer la transparence et la responsabilité envers la population canadienne, Oxfam-Québec s'est allié à quatre autres ONG canadiennes (CARE Canada, Oxfam Canada, Plan Canada et Aide à l'enfance Canada) au sein d'un réseau caritatif : La Coalition humanitaire⁷⁰.

Les grandes structures possèdent souvent leur propre dispositif de formation interne comme ce qui est souvent le cas à Oxfam-Québec. En revanche, les petits organismes font de plus en plus souvent appel à des agences de conseil spécialisées dans le secteur caritatif. En effet, les sociétés de *marketing direct* leur proposent des formations afin qu'ils développent leur stratégie de communication en direction des donateurs (gestion des budgets, production de mailing, marketing téléphonique, *E-charity business* ou le « clic humanitaire », etc.). Pour de nombreux observateurs, un véritable « marché de la collecte de fonds » s'est développé (Lefèvre, 2011).

⁷⁰ The Humanitarian Coalition, <http://humanitariancoalition.ca/index.php/site/>, dernière consultation le 30/04/2012.

3.2.3 Les différents moyens de la collecte de fonds

« Grâce à vos dons, nous changeons la vie des gens dans les pays en développement. »⁷¹
Oxfam-Québec mets en œuvre différents outils afin de collecter des fonds pour ses projets de développement, dont :

La notoriété des gens connus

La notoriété des personnalités célèbres figure parmi les outils les plus efficaces pour la levée de fonds. Qu'ils soient « parrains actifs » ou intervenants ponctuels lors de catastrophe d'urgence, ils médiatisent leurs déplacements sur le terrain et participent à diverses activités médiatiques (concerts, rédaction d'articles de presse, performance sportives etc.) afin de sensibiliser la population québécoise aux causes que défend l'ONG.

Streetfundraising

Vêtu d'un maillot estampillé du logo et des couleurs de l'Oxfam-Québec, de jeunes recrues arborent les rues les plus passantes ou s'exécutent au porte à porte dans le but de collecter des fonds sous forme de prélèvements bancaires automatiques. Le *streetfundraising* est ainsi une nouvelle stratégie de *marketing direct* employée par de nombreuses ONG dans les plus grandes villes du monde afin de mobiliser et récolter des dons (Lefèvre, 2011).

Publipostage

Le publipostage (ou *mailing*) représente une autre technique de marketing importante et efficace dans la collecte de fond. Cela consiste à envoyer des informations ou prospectus publicitaires, par voie postale ou électronique, afin de promouvoir un produit, un service ou une enseigne. De nombreux organismes, dont Oxfam, ont recours au parrainage direct permettant l'envoi de photos des villages et des personnes aidées ou des travaux effectués

⁷¹ « Où va votre argent ? », <https://oxfam.qc.ca/fr/dons/reponses/ou-va-votre-argent>, dernière consultation le 30/04/2012

enrichis de textes et de chiffres à l'appui. Les messages sont ainsi d'avantage personnalisés, accompagnés d'enveloppes préimbrées.

« *Phoning* »

Situé dans un centre d'appel au centre ville de Montréal, nous avons participé à une journée bénévole « Marathon téléphonique » où l'objectif fut d'appeler une partie des donateurs pour les remercier de leur fidélité et leur souhaiter de Joyeuses fêtes de fin d'année. Un script très simple avait été remis à chacun d'entre nous, une collation et des cadeaux en fin de mission furent offerts. Nous y avons alors observé l'importance d'énoncer aux anciens donateurs les retours d'impôts engendrés par leurs précédents dons.

Avec tous ces nouveaux moyens marketing jouant sur les émotions et suscitant la compassion, les gens ne s'achètent-ils pas au final une satisfaction morale ? N'avons-nous pas affaire à des consommateurs d'éthiques plutôt qu'à des consommateurs éthiques ?

3.2.4 Les professionnelles des ONG de développement

Parmi les 3 500 salariés d'Oxfam, nombreux sont ceux qui viennent du monde de l'entreprise ou des institutions gouvernementales. « Si l'on veut se donner les moyens de changer les choses, souligne Becky Buell, responsable de la stratégie régionale d'Oxfam UK, il faut se placer sur le terrain de l'expertise, et pas seulement de la justice. »⁷²

Les anciens hauts fonctionnaires et autres technocrates (ex-ambassadeurs, ex-consuls, cadres de la fonction publique etc.) utilisent souvent leur carnet d'adresse (*capital social*) afin d'obtenir davantage de fonds internationaux pour l'ONG dans laquelle ils sont impliqués.

⁷² Laure Dumont, article de presse paru dans *L'Expansion*, 2001.

« Dans les grandes ONG, on préfère embaucher un « chef » de mission familier des procédures de financement des bailleurs de fonds, plutôt qu'une personne connaissant le Laos, sa (ses) culture(s) et ses subtilités. Cette évolution est bénéfique par certains aspects, car les programmes y gagnent en « professionnalisme ». Mais les éléments de proximité, d'engagement volontaire, et d'investissement personnel en pâtissent. Les responsables de terrain et les directeurs d'ONG peuvent ainsi passer d'une ONG à l'autre puis d'une ONG à une institution gouvernementale nationale ou internationale et vice-versa. Les acteurs de terrain (administrateurs, logisticiens, techniciens, etc.) peuvent travailler un moment pour une ONG, un autre pour l'ONU, un autre pour la Banque mondiale, sans que l'éthique vienne s'interposer. »

(Guégan, 2005, p 3)

Les bénévoles d'Oxfam-Québec sont, par exemple, répertoriés selon leurs compétences et leur métiers. Lorsqu'elle a besoin des compétences d'un graphiste, la personne chargée des bénévoles sait quelles personnes elle peut contacter. Elle gagne ainsi du temps et de l'argent tout en disposant d'une large palette de main d'œuvre aux savoir-faire les plus hétéroclites. Toutefois, les bénévoles n'exécutent pas de tâches requérant beaucoup de responsabilités. Ils sont là pour donner un coup de main. Ils ne piloteront ou ne coordonneront pas de missions en tant que tel.

La naissance du « sans frontiérisme », illustrée par les débuts de Médecins Sans Frontières (MSF) en 1971 avec la crise du Biafra⁷³, a poussé les personnels des ONG à se professionnaliser (Pech et Padis, 2004, p. 79-80). Le profil recherché de ces professionnels ne cesse ainsi d'être exigeant. Ces derniers doivent, entre autres, détenir des compétences techniques spécifiques (médecins, logisticiens, ingénieurs etc.), être polyglottes, être disponibles plusieurs mois (parfois années) d'affilés ou encore, être capables de résister au stress. Les rudes réalités des terrains ne peuvent plus se contenter de jeunes gens idéalistes sans formations solides. C'est pourquoi l'aide humanitaire et au développement fascine et attire les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur désireux de partir quelques temps loin de chez eux afin d'acquérir plus d'expériences en travaillant pour une ONG plutôt que

⁷³ Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères, fondateur de Médecins sans Frontières, puis de Médecins du monde, avait facilité la médiatisation de l'humanitaire.

dans le privé. D'autant plus que les universités proposent de plus en plus de formations *ad hoc* liées aux métiers du développement ou de la santé dans les « pays pauvres ». La multiplication de manuels, rédigés par des acteurs de terrain et des anthropologues, destinés aux personnes désirant contribuer à une action humanitaire, en témoigne. On y trouve « des repères pour savoir comment vivre la relation interculturelle, se situer face aux collaborateurs locaux, être acteur d'un développement durable et tirer parti de cette expérience au niveau humain. » (Tison, 2008), mais également, de virulentes mises en garde à l'encontre des jeunes gens débarquant sur le terrain avec beaucoup plus de diplômes que de réelles expériences et convictions : « Un(e) jeune diplômé(e) qui partirait avec le désir d'apporter ce qu'il connaît et sait faire et ne penserait pas que l'autre a, aussi, des connaissances et des savoir-faire se tromperait dans son choix. Mieux vaut alors qu'il (elle) décide de passer des vacances exotiques ou qu'il (elle) fasse un voyage d'études et de découvertes. Il (elle) respectera mieux l'autre ainsi. » (Ibid, p 9)

Quant à leur rémunération, les débats font rage entre ceux qui estiment que les agents d'aide et de développement sur le terrain sont moins bien payés que s'ils étaient restés travailler dans leur pays d'origine et ceux qui déplorent les hauts salaires des dirigeants des ONG. « Les organisations humanitaires sont devenues un business » déplore ainsi Sylvie Brunel, présidente démissionnaire de l'organisation française Action contre la faim, lors d'une entrevue accordée au quotidien français *Libération*, en 2002.

La professionnalisation se définit, ainsi, par des méthodologies affinées et sophistiquées, l'instauration de la salarisation et de la régulation du temps de travail, une expertise sectorielle performante, aboutissant, *in fine*, à une bureaucratisation parfois contraignante ainsi qu'à l'émergence d'une nouvelle élite d'« experts locaux. » Or, ce mouvement de professionnalisation des ONG de solidarité internationale n'entre-t-il pas en contradiction avec le statut de militants et « volontaires » (sans obligation de salariat) ainsi que leur volonté de rupture et de propositions d'alternatives face à l'ordre établi constituant le fondement même de ces organisations ? Cette professionnalisation et cette quête de

normalisation n'entravent-elles pas la part de réflexivité et d'autocritique sur le rôle des ONG dans un système monde en changement constant ?

On note ainsi une tension entre professionnalisation et militantisme mais si le lien entre ONG à but non lucratif et entreprise privée se justifie par une rationalité gestionnaire semblable, la comparaison s'arrête là puisque les activités associatives ne recherchent pas la maximisation des profits mais bien plutôt la minimisation des risques écologiques, économiques et politique.

4 ONG : *Alternatives politiques*

4.1 Pour une anthropologie critique du développement

4.1.1 Post-développement

« En structurant la perception que les agents sociaux ont du monde social, la nomination contribue à faire la structure de ce monde et d'autant plus profondément qu'elle est largement reconnue, c'est-à-dire autorisée. »

(Bourdieu, 1982, p 99)

Le pouvoir symbolique du langage verbal et les rapports de forces qu'il peut contenir ne sont désormais plus à démontrer. Comme l'a évoqué Michel Foucault, l'analyse du discours permet de mettre en évidence le contexte théorique et pratique de sa production⁷⁴. L'analyse du discours du développement permet ainsi d'identifier l'idéologie qu'il véhicule, les dynamiques du pouvoir et la représentation de *l'autre* qui en résulte. Cela a permis de montrer comment, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le tiers-monde comme entité a été produit par le discours et les pratiques du développement.

La déconstruction épistémologique et l'analyse discursive⁷⁵ paraissent ainsi nécessaires pour l'amélioration des pratiques et la compréhension des obstacles et échecs liés aux actions d'aide au développement dans les pays du sud tel que suggéré par le post-développementalisme. En effet, tout comme les postmodernistes rejetant l'universalité des Lumières, le primat d'une raison unique, et l'image du progrès ayant orienté le monde dès le XVIIIème siècle, les post-développementalistes critiquent les conceptions linéaires, téléologiques, ethnocentriques et déterministes des théories classiques du développement. « Vers la fin des années quatre-vingt et dans les années quatre-vingt-dix, les post-

⁷⁴ Voir Michel Foucault, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969 et *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

⁷⁵ Sur les origines et l'historique du postmodernisme voir, Gibbins, J.R. & Reiner, B., *The Politics of Postmodernity : An Introduction to Contemporary Politics and Culture*, London, Sage Publications, 1999.

développementalistes remettent en question la notion même de développement et dénoncent le fait qu'elle ait acquis le statut de certitude dans l'imaginaire social et soit devenue universellement souhaitable. » (Nahavandi, 2005, p 108). Les tenants de ce paradigme s'adonnent alors à une lecture de l'histoire des idées en Occident, à une étude de la genèse de la modernité et à une relecture épistémologique au travers d'une anthropologie de la modernité véhiculant des idées et méthodologies plurielles et alternatives (Escobar, 1995 ; Rist, 1996 ; Rahnema, 2003 ; Hobart, 1993). Modernité et progrès, science et technologie, ayant rythmé les discours prônant l'espoir d'un monde meilleur, sont désormais critiqués et tenu en suspicion en mettant en évidence la résistance culturelle au Sud face à l'impérialisme culturel du Nord (Escobar, 1995). Les transferts de connaissances unilatéraux et verticaux, des pays « développés » vers les pays « sous-développé » (*top-down*) et la dévalorisation des savoirs locaux⁷⁶ qui en résulte sont également critiqués (Edwards, 1991).

Toutefois, dans le système monde-capitaliste⁷⁷ dans lequel nous sommes, il s'agit moins de plaider en faveur de la diversité et de la relativité culturelle à l'extérieur de la globalisation (et tout son lot de problèmes mondiaux qu'elle engendre)⁷⁸ dans une sorte de conservatisme frisant la xénophobie, plutôt que de maintenir et/ou de renforcer l'éclosion de lieux de liberté d'expression, de créativité et de cohésion sociale, valorisant l'hybridité des identités locales au sein de ce nouvel espace-temps (Bhabah, 1994). Encore faut-il pouvoir (vouloir ?) reconnaître collectivement ces modes d'expression et savoirs alternatifs, mouvants, et fragmentés comme opératoires. C'est dans ce paradoxe que se retrouvent les ONG de développement tel qu'Oxfam-Québec.

Aussi, la remise en cause de l'hégémonie de la pensée du développement et la lecture de l'évolution de la pensée occidentale ne visent pas à réaliser une destruction et une

⁷⁶ « The Irrelevance of Development Studies » *Third World Quarterly*, 11, 1, January 1989.

⁷⁷ Immanuel Wallerstein, « After Developmentalism and Globalization, What? », *Social Forces*, vol. 85, n°3, 2005, p. 1263-1278.

⁷⁸ Voir à ce sujet, Gardner, K & Lewis D., *Anthropology, Development and the Postmodern Challenge*, London, Pluto Press, 1966. Ces auteurs considèrent même l'insistance sur la déconstruction comme un processus subversif.

critique unilatérale du discours dominant mais plutôt constituent un effort de déconstruction dans le but d’appréhender les constructions et réalités sociales plurielles en constantes mutations. Matérialisé dès la première phrase de « Sa mission », « Oxfam-Québec, c’est une organisation dynamique et engagée composée de personnes qui travaillent ensemble à la construction d’un monde sans pauvreté. », le socioconstructivisme s’impose comme outil à l’analyse. (Berger et Luckmann, 1966)

Principal productrice de discours sur le « développement des pays du Sud » voyons maintenant, quel est le rôle des ONG de solidarité internationale dans les réflexions sur les mots et usages du développement ? Quelles images renvoient-elles de ces pays ?

4.1.2 Oxfam-Québec et l’analyse discursive

Afin de comprendre les constructions sociales de l’altruisme et de la générosité dans les actions d’aide au développement des pays du Sud, il nous paraît ainsi important d’observer comment sont construites les structures de significations contribuant à la création du champ de savoirs, de pratiques et de professionnels au sein de l’ONG⁷⁹ autour des thèmes suivants : « développement », « justice », « pauvreté », « victimes », « pays du sud » etc. On y retrouve également les oppositions binaires entre société traditionnelle/société moderne, communauté/individu, routine/innovation, solidarité/concurrence, relations clientélistes/relations bureaucratiques etc. La définition de ces termes flous et subjectifs nous paraît primordiale afin de ne pas reproduire les discours stigmatisant et les formes holistiques d’explication sociale mais également d’insister sur l’importance du contexte historique de leurs productions, de la prise en compte du local et du global, de l’unité et de la diversité.

⁷⁹ Nous nous appuyons principalement sur les textes fondateurs et les énoncés de principes et de valeurs consensuels de l’ONG : « sa mission », « ses convictions » mentionnés dans notre première partie.

La construction sociale de l'Autre...

L'analyse discursive des textes produits par l'organisme permet également d'identifier l'opposition « Nous » (les Euro-Américains/ aideurs et dominants) et « Eux » (les populations en voie de développement/ aidés et dominés). Selon les théories post-développementalistes et, plus globalement post-coloniales, cette distinction épistémologique s'enracine dans les origines de la modernité (Saïd, 1978 ; Asad, 1973 ; Escobar, 1996 ; Bhaba, 1994).

Dans « Sa mission », Oxfam-Québec affirme effectuer « des collectes de fonds pour appuyer les populations au Sud », quel Sud ? Au Sud de quoi ? Avec la fin de la guerre froide et sa division bipolaire du monde, le « tiers-monde » avait peu à peu cédé la place au « développement des pays du sud ». Aujourd'hui, cette dernière étiquette ne doit-elle pas être également reconsidérée devant l'émergence, dans la mondialisation économique, de certains pays du Sud (Brésil, Inde, Chine), l'effondrement des marchés boursiers européens et les propositions de rachat, par la Chine, des dettes de ces pays endettés ? Et pourquoi attendre les arguments économiques pour changer nos représentations et sens sociaux dans le but de réduire les conflits individuels et collectifs et les situations de carences marquées ? Dans la co-construction, du savoir nous devons ainsi boycotter les termes « Occident », « Tiers-monde » etc.

Notons également que dans « ses domaines d'interventions et moyens d'action » Oxfam-Québec affirme travailler « à renforcer les capacités de nos partenaires locaux afin de combattre la pauvreté » de telles sortes que « les partenaires locaux » se substituent aux « pays du Sud ». Or, dans la prise en compte du local et du global il s'agit d'appréhender le local tant au « Nord » qu'au « Sud ».

Dans « ses convictions », Oxfam-Québec croit⁸⁰ que « la vie de tous les êtres humains a la même valeur et tous ont des droits égaux. » Il s'agit là de la rhétorique universaliste

⁸⁰ Nous utilisons volontairement le verbe « croire », employée par l'ONG pour évoquer « ses convictions » : « nous croyons que », mais également en référence aux travaux de Gilbert Rist pour qui « le développement

(voire universalisante) stipulant l'inclusion à des valeurs humaines partagés plus juste par le droit (« occidental ») universel. Ce type de discours questionne la construction même de l'altérité, de la proximité et de la distance. Si en effet, l'autre n'est plus considéré comme éloigné, étranger et sous-développé qu'en devient-il de l'idéologie même de l'aide au développement ? Comment aider sans s'imposer ? Quelle est la légitimité de ces développeurs, auto-proclamés comme tel, à intervenir chez les autres « du Sud » avec leurs message de modernisation, de libération et de participation ? Il ne s'agit pas, ici, de dénier ou de débattre de l'altruisme désintéressé mais plutôt de comprendre les enjeux socio-politiques que suscite la représentation des pays sous-développés.

Avant même l'intensification de la mondialisation que nous connaissons depuis les années 1990, les ethnologues nous invitaient à porter un autre regard sur les différents regroupements humains sur la terre. « Unité de l'homme diversité des cultures » comme le scande la discipline. Plusieurs tribus, notamment amazoniennes, n'ayant aucun contact exogène sont encore disséminées dans le monde.⁸¹ À la question, « doit-on ou non entrer en contact avec ces populations ? », les ethnologues sont les premiers consultés et les premiers mobilisés pour empêcher tout contact avec ces derniers, au risque de les perdre anéantis par une quelconque maladie, importée par la curiosité, contre laquelle elles ne sont pas immunisées. Pour la survie de certaines de ces populations, le contact même avec ces derniers est donc un risque de destruction. Ici, la question n'est pas même de savoir s'ils ont besoin ou non d'infrastructures. Bien que cet exemple puisse dorénavant être considéré comme exceptionnel et en voie de disparition, les recherches en sciences sociales et l'Histoire nous montrent les forces multiples et complexes déployés face aux tentatives d'uniformisation planétaire.

est une croyance occidentale » au sens Durkheimien (Rist, 1996).

⁸¹ « Amazonie, les derniers hommes libres » titrait, par exemple, le *Courrier International* n° 976 du 16 juillet 2009.

... et de la pauvreté

Dans « ses convictions », Oxfam-Québec croit que « dans un monde qui regorge de ressources, la pauvreté peut être abolie ». Ce projet onusien d'éradication de la pauvreté globale est vivement critiqué et perçu comme une imposture par de nombreux acteurs sociaux et chercheurs, comme nous l'avons précédemment souligné. Cette lutte ne peut être effective, selon ces derniers, que s'il y a un changement des présupposés et une reconsidération épistémologique de la pauvreté (Escobar, 1995, pp. 21-54). En effet, comme le souligne Majid Rahnema, l'économie capitaliste moderne, en confondant pauvreté et misère, tend à éradiquer la pauvreté conviviale – un mode de vie millénaire – laissant place à la multiplication de différentes formes de misère. Selon ce dernier, la pauvreté est une construction sociale mais surtout la pauvreté modernisée est une construction de l'économie de marché. Parmi ses multiples formes socio-historiques, il en distingue quatre types principales : la pauvreté volontaire, la pauvreté conviviale, la pauvreté modernisée et enfin la misère (Rahnema, 2003). « Pendant des millénaires, cette condition (la pauvreté) était inexistante. Les gens étaient pauvres selon nos critères, mais ils ne se considéraient pas comme pauvres. » (Ibid, p 38)⁸². Simmel, avec sa « sociologie de la pauvreté » et son approche « constructiviste » affirmait également, au début du vingtième siècle, que « ce n'est qu'à partir du moment où ils sont assistés que [les pauvres] deviennent membres d'un groupe caractérisé par la pauvreté. » (Simmel, 1998, p 98). Pour les post-développementalistes,

« (...) la pauvreté passive, dans le sens moderne du terme apparut lorsque l'expansion de l'économie du marché cassa les liens communautaires et priva des millions de personnes de l'accès à la terre et aux autres ressources. Avec l'apparition du capitalisme, la paupérisation était inévitable. Toutefois, même si la pauvreté a toujours existé c'est sa forme et sa gestion qui diffèrent avec le capitalisme. Il suffit de se référer au foisonnement des sociétés philanthropiques au XIXème siècle. À cette période, le

⁸² Voir également les travaux de Marshall Sahlins, *Stone age economics*, London, Tavistock Publications, 1974.

pauvre devint l'assisté et le tiers-monde suivra dans cette optique. Ainsi, cette modernisation de la pauvreté est non seulement une rupture des liens vernaculaires mais l'imposition de nouveaux systèmes de contrôle. Le pauvre devient un problème social. Le traitement de la pauvreté ouvre de nouveaux domaines pour la société. »

(Nahavandi, 2005, p109)

La pauvreté (modernisée) est ainsi considérée, par les post-développementalistes comme le résultat du développement des inégalités produites par le système capitaliste. Comme le souligne Gilbert Rist, la « lutte contre la pauvreté » ne risque-t-elle pas de se transformer en lutte contre les pauvres ?

Après la seconde Guerre mondiale, la gestion de la pauvreté sur la scène internationale devient préoccupante. En 1948, la Banque mondiale décréta que les pays ayant moins de 100 dollars de revenu par habitant étaient pauvres et en 1949 le discours du président Truman fit de la lutte contre cet « handicap » une sorte de « mission salvatrice ». Le discours sur la pauvreté est ainsi réduit à des calculs économiques abstraits, définissant le pauvre extrême par un revenu de un ou deux dollars par jour. « Les chiffres, qui n'ont pas de substance, permettent de réduire le sens de ce qui est *bon*, de ce qui est *suffisant* et de ce qui est *superflu* ici et maintenant en *valeurs* abstraites, universelles et interchangeable » (Rist, 2003, p 50-51).

L'importance du choix des mots

Le pouvoir des mots et celui de la communication plus large (images, vidéos, slogans etc.) produites par les ONG, sont fondamentaux dans la conception de la politique d'Oxfam-Québec mais également pour leur levée de fonds. Lorsqu'un dépliant est tendu dans la rue, c'est un discours, des logos, des images, et les couleurs de l'ONG, avec son idéologie qui sont offertes. Ces savoirs produits par les ONG sont également réutilisés par les médias, jugés plus accessibles que les savoirs universitaires et parfois même construits

conjointement avec les journalistes lors de reportages⁸³ (Pérouse de Montclos, 2009). En réutilisant ainsi les mots ambigus et problématiques du discours dominant tel quel et ceux des bailleurs de fonds, l'ONG ne participe-t-elle pas au « processus de co-construction des pratiques et des discours » ? (Atlani-Duault, 2005).

Un changement dans notre grille de lecture s'impose alors en déconstruisant les discours dominants sur le développement, sur l'Occident et surtout sur la notion de pauvreté. La remise en question de la notion même de développement s'avère en effet primordiale : « L'idée même du développement apparaît comme une ruine dans le paysage intellectuel. Désillusions et déceptions, échecs et crimes ont été les compagnons constants du développement et ils racontent la même histoire : cela n'a pas marché. » (Nahavandi, 2005, p 109). Les mots utilisés dans le champ du développement sont intrinsèquement connotés positifs et bons de telle sorte qu'on ne peut être littéralement contre celui-ci. Dans la mesure où toutes les sociétés sont en développement puisqu'elles se transforment, l'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan, dans son ouvrage *Anthropologie et développement*, suggère l'usage terminologique « d'aide au changement social » plutôt qu'« aide au développement » trop imprégné d'idéologies paternaliste, impérialiste, progressiste etc. Cela n'évacue, certes, pas les questions de savoir ce qui est légitime pour sa réalisation et quel contenu donner au « changement ». N'est-il pas alors préférable de parler davantage d'aide à la préservation/ protection des biens publics mondiaux ? Le paternalisme colonial est ainsi sous-jacent au terme de « développement », instaurant un rapport de force entre « pays développés » et « pays sous-développés ». Dans ses convictions, Oxfam-Québec affirme que « pour abolir la pauvreté et les injustices, il faut changer les idées, les croyances, les politiques et les pratiques » en laissant ainsi la porte ouverte à toute réflexivité.

⁸³ Pour des informations concernant les rapports entre humanitaire et médias voir Rony Brauman, René Backmann, *Les médias et l'humanitaire*, Paris, Éd. du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), 1996 ; Rony Brauman, *L'action humanitaire*, Paris, Flammarion, coll. « Dominos », 2e éd., 2000

La réelle aide au développement ne se matérialise-t-elle pas dans l'encouragement à la prise de conscience d'une appartenance globale des populations ciblées afin qu'elles puissent se mobiliser, résister et proposer des actions ou alternatives ?

4.1.3 Lutter contre le mal-développement

Empowerment, Agency, Capabilities etc.

L'une des conditions au changement social passerait par le renforcement des capacités d'action citoyenne. Que ce soit par l'appel à la stimulation de « la puissance d'agir » de chaque individu, au quotidien, pour faire basculer les rapports de forces et se défaire de toute aliénation (Bhaba, 1994; Rahnema, 2003), ou encore la création et l'usage de concepts tels que *agency*, *capabilities*, *empowerment*⁸⁴ etc. la question de la conscience populaire prend forme au sein des études postcoloniales et plus précisément au sein des *Subaltern Studies* dont on retiendra les fameux travaux de Gayatri Chakravorty Spivak avec son modèle de subalternité (Spivak, 1988).

Le concept d'*empowerment* est issu d'une vision philosophique privilégiant le point de vue des opprimés en leur donnant non seulement la parole mais également le pouvoir de surmonter la domination dont ils font l'objet. Il s'inscrit ainsi dans une critique radicale du modèle dominant de développement vertical (*top down*), néolibéral et néocolonial, cristallisant et maintenant les rapports de pouvoir inégalitaires.

⁸⁴ Paulo Freire élabore la méthode de la conscientisation dans son ouvrage *Pédagogie des opprimés*, publié en 1968, à l'origine du concept d'*empowerment*. « Partant de la « conscience dominée » des milieux ruraux brésiliens, expression de la « domination qu'un petit nombre de gens exerce dans chaque société sur la grande masse du peuple », Paulo Freire veut atteindre la « conscience libérée ». Il prône une méthode d'éducation active qui « aide l'homme à prendre conscience de sa problématique, de sa condition de personne, donc de sujet » et lui permet d'acquérir « les instruments qui lui permettront de faire des choix » et feront « qu'il se politisera lui-même » (Freire, 1974). » (Calvès, 2009, p 737).

« Les féministes des pays du Sud et les activistes radicaux qui popularisent le terme dans les années 1980 définissent l'*empowerment* comme un processus de transformation multidimensionnel, *bottom-up*, qui permet aux femmes ou aux pauvres de prendre conscience, individuellement et collectivement, des rapports de domination qui les marginalisent, et construit leurs capacités à transformer radicalement les structures économiques, politiques et sociales inégalitaires. »

(Calvès, 2009, p 746)

Pour les ONGI, les termes de « capacités organisationnelles » et de « participation des pauvres » font souvent référence aux processus de démocratisation au service du bien-être de la population, mais pour le Programme des Nations Unies pour le Développement, la « participation » équivaut à une « éthique de la responsabilité » diffusée par la libéralisation économique (PNUD, 2000, p 76) prônant l'individualisme. Le renforcement des capacités a souvent entraîné en un transfert de savoir-faire, d'expertise et de connaissances provenant du « Nord » et appliqués au « Sud » sans prise en compte des réalités hétérogènes sur le terrain. Les Plans d'ajustements structurels ne représentent-ils pas la quintessence de ce schéma vertical maintenant un rapport de force dominant/dominé ? Le sens premier du concept d'*empowerment*⁸⁵ fut ainsi détourné et instrumentalisé par les organisations internationales dans le cadre de projets de développement (FMI et Banque Mondiale). « L'*empowerment* devient peu à peu un concept vague et faussement consensuel, qui assimile le pouvoir aux choix individuels et économiques, dépolitise le pouvoir collectif perçu comme harmonieux, et est instrumentalisé pour légitimer les politiques et les programmes *top down* existants. » (Calvès, 2009, p 747)⁸⁶.

Toutefois, en dépit de ces difficultés d'application, les initiatives collectives depuis la base (*bottom up*), participant à la prise de conscience critique par les individus de leur condition et visant la transformation des rapports de pouvoir inégaux, continuent d'être relayés. « Nous travaillons à renforcer les capacités de nos partenaires locaux afin de

⁸⁵ Processus de conscientisation et de mobilisation politique venant de la base et visant la transformation radicale des structures de pouvoir inégalitaire.

⁸⁶ Pour des informations concernant « les limites du modèle de développement « bottom-up » » voir Sanyal 1999.

combattre la pauvreté » affirme Oxfam-Québec dans le cadre de ses domaines d'intervention et moyens d'action. Cette dernière organisera également un colloque dans le cadre du 80^{ème} congrès de l'ACFAS, en mai 2012, avec pour thématique : « La gestion et l'évaluation des projets de développement : Quelles contributions au renforcement de capacités organisationnelles ? Vers une perspective locale et internationale ».

Collaboration ONG-Universités

En réalisant des enquêtes se voulant « objectivantes » tel que dans des cabinets de consultants, les ONG produisent et alimentent les réflexions autour des problématiques liées au développement, à la gestion de crises, aux opérations de paix etc. Or, les études qu'elles réalisent sont souvent décrédibilisées par la communauté scientifique pour leur manque de rigueur méthodologique (Pérouse de Montclos, 2009, p 755).

Face aux critiques de déficit conceptuel et d'absence de réflexivité, on observe, ces dernières années, le développement de partenariats entre les ONG, les laboratoires de recherche privés et les universités. Cet intérêt pour les sujets théoriques et conceptuels aboutit à la création et à la diffusion de revues et de groupes de réflexions dans lesquels discutent les différents acteurs, chercheurs et observateurs. Citons par exemple les travaux de l'ODI (Overseas Development Institute)⁸⁷ ou encore Médecins du Monde qui a, par exemple, créé en 2000 la revue *Humanitaire* dont le premier numéro avait pour objet : « Faut-il normaliser l'aide humanitaire ? » Quant à Oxfam-Québec, elle a tout récemment créé un Groupe de Recherche pour l'Innovation, l'Organisation et le Transfert (GRIOT), en 2010.

« Structure d'accueil pour la recherche sur le développement international, le GRIOT d'Oxfam-Québec se veut un lieu de rencontre, de confrontation et de

⁸⁷ <http://www.odi.org.uk/>

dialogue des savoirs théoriques et des savoirs pratiques sur le développement et la coopération internationale.

Chercheurs en développement international, le GRIOT est donc pour vous !

Que ce soit pour la réalisation de travaux de recherche, pour la documentation des expériences et expertises d'Oxfam-Québec, pour les relations entre chercheurs du Nord et du Sud ou pour faire connaître les résultats de la recherche sur le développement international, le GRIOT est là pour vous offrir son savoir-faire et ses réseaux. »⁸⁸

Les ONG s'ouvrent ainsi à la recherche appliquée en autorisant des « externes critiques » à analyser leurs stratégies et pratiques dans le but de s'améliorer et renforcer leur identité. On retrouve ici la confrontation de la double logique identifiée par Olivier de Sardan : « logique d'action et logique de connaissance » (Olivier de Sardan, 1997, p189). Or, avec le paradigme de la critique postmoderne ayant remis en question le savoir scientifique dans sa forme universaliste, on peut s'interroger sur l'institution de l'Université comme haut lieu de savoir universel et universalisant où primeraient la production et la diffusion d'une rationalité scientifique occidentalo-centrée et sa position face aux questions liées au développement et à la modernité. (Nahavandi *et al*, 2003)

Quelles sont en effet les limites de la collaboration des ONG d'aide au développement avec les universités qu'elles soient du Nord ou du Sud ? Au sein de la discipline anthropologique, cette question renvoie à la confrontation entre une *anthropologie appliquée au développement* et une *anthropologie critique du développement*. Mais de façon plus large, elle renvoie également à la dichotomie, relativement maladroite, entre « science occidentale » et « savoirs locaux endogènes », pouvant laisser sous-entendre que la première est absente dans les « pays du Sud » et que la seconde n'existe pas, ou peu, au Nord. Qu'ils s'agissent de « savoirs locaux » ou de « partenaires locaux », la confusion règne, en effet, entre le « local » (ou le particulier) assimilé au Sud, et le « global » (ou l'universel et l'expertise) provenant du Nord, de l'Occident. On le retrouve très souvent dans les discours et les pratiques des ONG, comme nous l'avons précédemment souligné.

⁸⁸ Le GRIOT : Groupe de recherche pour l'innovation, l'organisation et le transfert d'Oxfam-Québec <http://oxfam.qc.ca/griot>, dernière consultation le 30/04/2012

« D'un côté la Science telle qu'elle se développe dans le Nord, miroitant ses résultats consolidés dans une altérité négative, n'a cessé de proclamer qu'elle est la voie royale devant permettre au Sud d'atteindre le niveau de développement technologique occidental. »

(Devisch, 2003, p 110)

C'est ainsi que plusieurs enseignants et chercheurs soulignent la participation de certains savoirs universitaires aux discours sur le retard de développement des pays sous-développés, et par conséquent l'instrumentalisation des universités comme vecteurs de transmission d'une culture (occidentale) hégémonique.

4.2 Impacts de la « puissance douce » (*soft power*)

4.2.1 Légitimité et expertise des ONG

Autoproclamées porte-parole de la société civile, les ONG et leur légitimité sont souvent remises en cause comme nous avons pu le constater précédemment. Mais l'anonymat de ces acteurs ne peut-il pas avoir un impact autre, voire parfois davantage efficace ? Si le vote est considéré comme l'action citoyenne démocratique par excellence, l'implication dans le domaine caritatif n'est-il pas lui aussi une forme similaire de pratique citoyenne, ancrée dans une culture politique participative ?

Du point de vue des ONGI, elles tirent ainsi leur légitimité, d'une part, de leur indépendance vis-à-vis des politiques traditionnelles mais également, d'autre part, grâce à leur proximité du terrain. Avec le capital financier, les expertises et les services qu'elles acheminent sur le terrain de leurs opérations, les ONGI forment, dans certains contextes, une aide non négligeable pour les populations ciblées. Cela leur permet, par exemple, d'entreprendre des initiatives de commerces équitables (*Equita*) où les négociations oscillent davantage entre économie formelle et informelle (Sanyal, 1999). La réduction des

intermédiaires dans l'acheminement des produits, le contournement de la corruption et des divers modes d'exploitation des travailleurs etc. ne peuvent se réaliser sans connaissance de la culture locale et sans dialogues avec les acteurs et producteurs sur le terrain. Elles agissent également dans un double registre sur le plan de la contestation : le *lobbyisme*, en réalisant des opérations de boycott des entreprises multinationales jugées « éthiquement non correctes » et les campagnes de « plaidoyer-témoignage » (« *advocacy* ») en utilisant les médias de masse, surtout Internet. Ces ONG développent ainsi une « légitimité technicienne », une réelle capacité d'expertise, au risque de s'embourber dans « un renforcement du pouvoir des experts par les contre-expertises qu'elles apportent, en sorte qu'on assiste à une « privatisation » de la régulation internationale entre ONG. » (Abélès, 2006, p 176).

On observe également une reconnaissance explicite de l'expertise et du pouvoir des ONG par les pouvoirs politiques institutionnels mais également un appel à la collaboration avec la « communauté internationale », en prenant des positions et en adoptant des mesures précises. Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, dans un message vidéo adressé au Conseil des droits de l'homme, en 2007, a souligné l'importance de puiser dans les ressources de la société civile pour assurer l'impartialité des travaux : « Celle-ci nécessitera l'aide des experts indépendants qui peuvent assurer une collecte et une analyse des faits impartiale pour faciliter vos travaux. Elle nécessitera que vous puisiez dans les ressources de la société civile et les dispositifs internationaux des droits de l'homme. Et elle nécessitera la pleine utilisation des procédures spéciales de la part des mandataires ». ⁸⁹ Or l'appel aux experts « indépendants » provenant de la « société civile » et à leurs travaux jugés « impartiaux » ne sous-entend-t-il pas une obsolescence de leurs propres procédures technocratiques, partiales et moins pertinents ? N'avons-nous pas affaire à une reconnaissance des limites de ces institutions multilatérales par ceux-là même qui les dirigent et les nourrissent ?

⁸⁹ <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=13788&Cr=CDH&Cr1=BKM#>, dernière consultation le 30/04/2012.

Oxfam est, par exemple, reconnue par les États, les organisations internationales et les ONG comme l'ONG la plus performante dans le domaine de l'aide au développement. Celle-ci est, en effet, reconnue pour la qualité de ses travaux d'expertise et sa stratégie « réformatrice » du système actuel plutôt que « contestataire » adopté, le plus souvent, par les mouvements sociaux tel qu'ATTAC. Elle ne réclame pas un bouleversement des modes de production et opte pour le dialogue avec les gouvernements et les entreprises comme nous avons pu le constater. Elle est, de ce fait, souvent critiquée, surtout par les associations alter-mondialistes, pour son modèle « *libéral* » et trop favorable au développement du commerce mondial.

« Au risque de se faire taxer d'ultra libérale, elle professe qu'une hausse de 1 % du commerce mondial peut tirer de la pauvreté 128 millions d'individus, à condition que ce commerce réponde à des règles équitables. C'est le sens de sa campagne « *make trade fair* », qui a recueilli trois millions de signatures dans le monde⁹⁰. »

(Cohen, 2007, p 393)

La légitimité grandissante des ONGI est ainsi perçue, par les uns, comme une victoire et une reconnaissance longuement réclamées, par les autres, comme un assujettissement à l'ordre établi suite à l'acceptation d'accords, contrats cadre et autres processus bureaucratiques lourds et contraignants.

4.2.2 Néocolonialisme

L'offre que les ONG proposent se trouvant parfois disproportionnée par rapport à la demande, il est ainsi courant que de nombreux projets n'aboutissent pas lorsque les coopérants, du « Nord », se rendent sur place, au « Sud ». La croyance, par exemple, que la construction systématique de puits d'eau, dans les plus brefs délais, puisse régler certains

⁹⁰ *La Croix*, 8-9 novembre 2003.

problèmes liés au manque d'eau, à l'agriculture ou encore à l'hygiène, relève ainsi de l'utopie. La connaissance approfondie du terrain et des partenaires⁹¹ demeure primordiale afin de mieux respecter leurs choix et leurs besoins dans le cadre d'une réelle « coopération pour le développement ». Non seulement certains projets préconçus de développement par les ONG peuvent ne pas correspondre à la situation des populations ciblées, mais même lorsqu'il y a urgence, les conséquences peuvent être désastreuses. Bref, dans certains contextes tant les solutions que les moyens d'actions déployés par ces forces civiles peuvent ne pas s'avérer utiles voire même s'avérer destructeurs.

Il est, ainsi tentant d'effectuer un parallèle (facile ?) avec les colons et les missionnaires d'antan plein de « bonne foi », croyant apporter la vérité sur le monde. Au nom de l'idéologie humaniste, ne légitimaient-ils pas la colonisation parce qu'elle était « source de bienfaisance et d'élévation des mœurs, une obligation de conscience qui se déduisait de l'évidente supériorité de la société colonisatrice sur les peuplades concernées » (Brauman, 2005). Nombreux sont ceux, en effet, qui affirment que le « développement » n'aurait que sommairement remplacé la « mission civilisatrice » de la Société des nations et la « mise en valeur » des colonies (Rist, 1996). L'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan souligne, à cet effet, le « paradigme altruiste » consistant à faire « le bien pour les autres » et le « paradigme modernisateur » consistant à diffuser « le progrès technique et économique⁹² ». Que nous dit la rhétorique dénonçant le néo-colonialisme, à l'encontre de l'aide humanitaire et au développement, émise par les populations ciblées si ce n'est le changement des mentalités des développeurs et la levée des mécanismes de stigmatisation ?

Le maintien d'une telle attitude d'ethnocentrisme pousse les intervenants, majoritairement issus de pays occidentaux, à n'analyser une situation ou des comportements qu'à travers leurs propres normes et valeurs. Dans le cadre d'interventions socio-sanitaires c'est, par exemple, la biomédecine qui domine. Que ce soit durant des

⁹¹ Nous préférons le terme de « partenaire » à celui de « bénéficiaire » de l'aide, trop connoté « démarche unilatérale ».

⁹² Olivier de Sardan J.-P., *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 1995, p. 58.

situations d'urgence humanitaire ou des projets de développement, l'aide apportée par ces ONG répond à des besoins ponctuels auprès des pays du sud marqués par le court terme et le sensationnalisme. Cette insensibilité au contexte et à la culture locale est problématique dans la mesure où on observe une imposition des modèles occidentaux au nom de l'altruisme (Saillant, 2005, p 161). Faut-il pour autant « désoccidentaliser l'humanitaire » ? s'interrogent chercheurs et praticiens dans un numéro de la *Revue humanitaire* spécialement consacré à question.

« Dans les pays où nous intervenons, les savoir-faire existent déjà, les paysans connaissent totalement leur territoire, ils ont la mémoire des catastrophes et nous prétendons leur apporter des techniques ! Ce que nous devons leur donner ce sont les moyens financiers et matériels de mettre en œuvre leurs savoirs. L'agriculteur français qui part en Afrique, part en mission, alors que l'agriculteur africain en Europe est censé venir en stage, cela est exaspérant ! Au nom de cet amateurisme angélique, nous avons commis beaucoup d'erreurs. »

(Brunel, entrevue journal Delirium, 2000)

De nombreux travaux ethnographiques dénoncent l'ethnocentrisme des professionnels du développement et les encouragent à acquérir des capacités d'expertise socio-anthropologique. Ces études dénoncent, en effet, le manque de prise en compte des réalités et logiques de raisonnements locales trop souvent considérées comme des « mentalités archaïques ». Une réelle coopération au développement de ces communautés devrait ainsi passer par l'amélioration des connaissances et de l'écoute des populations ciblées (Arditi, 2004).

4.2.3 Nouveau lieux du politique

L'aide au développement internationale globalisée : une nouvelle forme de gouvernance transnationale ?

« L'un des aspects les plus significatifs de la mutation planétaire contemporaine, c'est l'émergence de nouveaux espaces politiques, et l'apparition de dispositifs politiques qui ne s'inscrivent plus dans la limite des États-nations. » (Abélès et Pandolfi, 2002, p 5)

Les ONGI qui se développent partout dans le monde représentent un nouveau modèle politique davantage ancré dans la société civile transcendant vivement les frontières nationales, notamment depuis la création des ONG « sans-frontiéristes » et le droit d'ingérence défendu par Bernard Kouchner.

« La notion de transnational renvoie à cette pratique des organisations internationales les amenant à outrepasser les frontières des États, sur les plans aussi bien politique que culturel. Les ONG humanitaires dont l'activité se situe dans plusieurs pays sont internationales, mais en même temps transnationales quand elles suppléent aux responsabilités de l'État et de la société civile face aux populations desservies. Le transnationalisme brouille ainsi, dans le domaine de l'aide, les frontières des responsabilités collectives face aux populations vulnérables et ce, au nom d'une éthique de la solidarité internationale et du Droit Humanitaire International. »

(Saillant, 2005, p 161)

La structure organisationnelle d'une ONG telle qu'Oxfam-Québec⁹³ (une maison mère implantée dans un pays européen ou nord-américain et des « filiales » dans divers « pays du Sud ») possède, en effet, un caractère non seulement international mais également transnational. D'un pays euro-américain à l'autre, la structure et le fonctionnement interne de l'ONG connaît des variations importantes. Oxfam-Québec compte, par exemple, plus de 140 employés alors qu'Oxfam France n'en connaît qu'une trentaine. L'implantation de plusieurs Oxfam et l'établissement de « partenaires locaux » dans les pays du Sud posent également quelques problèmes lorsque dans le même périmètre géographique, voire dans la même ville, peuvent se trouver des employés et coopérants de différents Oxfam ayant chacun leurs propres projets, modes de fonctionnement et subventions. Or des discussions ont lieu autour d'une éventuelle centralisation sur les

⁹³ Celle-ci étant elle-même l'une des 15 organisations membres de la confédération internationale Oxfam.

terrains de leurs actions : concurrence ou alliance ? Cette nouvelle donne, transnationale, inciterait-elle les ONG à converger vers un modèle unique ?

Depuis quelques années, on observe une réelle volonté de la part des ONG d'adopter une plus grande autonomie d'action et de proximité avec le « local ». « Agir local, penser global » tel est, en effet, le slogan de ces organisations qui ne se limitent plus aux frontières nationales défendant des causes planétaires dans la longue durée. Les ONG prennent de plus en plus conscience que pour mener des actions durablement efficaces, elles doivent être présentes pleinement aux côtés de leurs partenaires locaux, mais également agir, en amont, dans le domaine politique auprès de la « communauté internationale ». On note alors un déplacement du lieu d'actions des ONG ou plutôt l'investigation de nouveaux espaces d'expression et de mobilisation citoyenne.

En réponse aux échecs essuyés par les instances multilatérales ainsi qu'aux conflits transnationaux favorisés par la mondialisation (crise financière, changements climatiques ou encore crise alimentaire), des réseaux, mouvements sociaux et autres diverses organisations tentent de trouver des solutions appropriées dans ce nouvel espace politique transnational, rapprochant les différentes populations et cultures. Or, que ce soit pour ces militants cosmopolites ou le milieu universitaire, la rapidité de ces changements sociaux et la réduction de cet espace-temps ne rend-t-elle pas caduque son appréhension ? Comment rendre compte du mouvement, imprégné du web 2.0, dans un processus de réflexion constructif et relativement lent alors même qu'il s'opère, s'agit et transmute sous nos yeux ? « La modernité, c'est le mouvement plus l'incertitude » affirmait Georges Balandier dans son ouvrage sur l'éloge du mouvement.⁹⁴

Ces entreprises de solidarité internationale, où se bousculent les sentiments de compassion et d'empathie face à la souffrance et aux diverses injustices sociales, se sont emparées de la responsabilité morale d'agir, refusant l'inertie et la maladresse des pouvoirs politiques traditionnels. Elles endossent ainsi un double rôle, celui du témoignage, mais également un rôle de soupape laissant planer un semblant d'auto-régulation. Ces nouveaux

⁹⁴ Georges Balandier, *Le Désordre : Éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

acteurs non étatiques n'ont-ils pas ouvert un nouvel espace politique représentant une sorte de catharsis à l'échelle mondiale où peuvent se côtoyer et s'affronter les « dominants » et les « dominés » ?

Déplacement du politique : effet d'un changement de notre rapport à la politique?

Depuis quelques années, on voit ainsi émerger, à travers le monde, une prolifération d'organisations (mouvements altermondialistes, ONG, réseaux etc.) et de nouveaux lieux (conférences, forums etc.), où les dirigeants politiques officiels et les acteurs de la sphère du non-gouvernemental débattent des affaires du monde (économie, environnement, droits de l'homme). Quelle est la raison de l'émergence de cette nouvelle scène politique ?

L'hypothèse défendue par Marc Abélès, dans son ouvrage *Politique de la survie*, est que « l'émergence d'une nouvelle scène transnationale est avant tout la résultante, non la cause, d'une mutation sans précédent de notre rapport à la politique. » (Abélès, 2006, p 12). Le déplacement du politique est ainsi « déterminé par une redéfinition globale du sens et des objectifs de l'action politique » (Ibid, p94) « qui peut ou non se traduire dans une réorganisation du champ institutionnel, mais qui de toute façon ne saurait s'y réduire. » (Ibid, p56). Constatant l'inefficacité de certains mécanismes de régulation des États, les ONG vont jusqu'à se substituer à ces derniers dans l'accomplissement de leurs fonctions de préservation de l'ordre social et politique et de protection des populations. On note ainsi une corrélation entre les interventions grandissantes des ONG et la déficience des États résultant de leurs échecs économiques et politiques tant au niveau national qu'international. Les États, du « Nord » comme du « Sud », ne se déchargent-ils pas alors de leurs responsabilités sur les ONG, considérées désormais comme des sous-traitants » et comme des outils efficaces du pouvoir politique ? N'accordent-ils pas des financements pour faire faire et occuper les militants altermondialistes ? Le qualificatif de « non gouvernementale » n'est-il pas alors inapproprié ?

De nombreux travaux ethnographiques ont souligné « la stratégie d'influence de la « puissance douce » (*soft power*)⁹⁵ s'inscrivant dans une politique volontariste animée par différents programmes d'aide au développement, par l'entremise des États (surtout américain) ou de la « société civile » (fondations politiques, ONG). Ces techniques d'influence consistent à faire émerger une société civile garantissant l'instauration de la démocratie et la possibilité de diffusion des valeurs et normes occidentales, la « construction d'une morale partagée » (Atlani-Duault, 2005). « C'est partout la même logique : développement d'ONG locales, coalition d'ONG à l'échelon national et mouvement de jeunesse incarnant en arrière-fond une nouvelle légitimité. » (Boris-Mathieu Pétric, 2006, p 297). Dans les républiques d'Asie centrale de l'ex-URSS, l'encouragement à l'émergence d'une « société civile » viserait ainsi à mieux y implanter le néolibéralisme. « Là où le néolibéralisme fait primer l'autonomie morale et économique des individus, il fait la promotion de la société civile qui créera du lien et des solidarités, venant ainsi humaniser le monde envahissant des choses du capitalisme. » (Saillant, 2007, p 13). Cette société civile hétérogène et au contour flou manipule-t-elle les États ? Ou leur sert-elle de relais, de cheval de Troie, vecteur d'un nouvel impérialisme afin d'asseoir leur pouvoir ? Dans « ses convictions », Oxfam-Québec croit que « la solidarité entre les citoyens du monde permet de bâtir un monde plus juste et sûr », l'ONG appelle ainsi à une sorte de construction et de mobilisation de la « société civile mondiale ».

Les ONGI ou l'expression d'une diplomatie non gouvernementale

La multiplication des ONG et l'influence qu'elles exercent sur chacun des domaines de la diplomatie – paix, environnement, santé publique, économie, droits civils et politiques, droits économiques, sociaux et culturels, relations Nord-Sud, migrations, démocratie, commerce, équité et gouvernance mondiales – amènent ainsi de nombreux

⁹⁵ Voir Boris-Mathieu Pétric, 2006; Bendana, 2006 ; Atlani-Duault, 2005; Lewandowski, 2007.

observateurs à évoquer l'émergence d'une forme nouvelle de « diplomatie parallèle », « alternative », ou encore, de « diplomatie non gouvernementale » (Caouette 2008). Certains dirigeants politiques n'hésitent pas à affirmer que les ONG sont de vrais acteurs de la diplomatie moderne et qu'« ils peuvent faire en six mois plus de travail que les diplomates en dix ans de réunions internationales » (Ryfman, 2010, p 567). De plus, si les ONGI font partie d'une « diplomatie non gouvernementale » elles représentent, sur la scène mondiale, l'image du pays dans lequel elle siège, tel de vrais « ambassadeurs ». « Les French doctors » de Médecin Sans Frontières, sur le terrain de leurs interventions, ont souvent symbolisé les « humanitaires français ». Les drapeaux, logos et autres symboles de chacune des ONG sont plantés sur les terrains occupés par celles-ci.

Depuis quelques années, les États n'hésitent plus à faire appel aux ONGI les plus influentes à titre d'experts *ad hoc*, dans le but d'analyser des sujets et problèmes précis sur la situation politique et sociale des pays dans lesquels elles interviennent. Ces ONGI ont su développer avec précision et rigueur leurs structures organisationnelles, leurs productions et leurs communications informationnelles grâce à une mobilité transnationale leur permettant de se déployer rapidement aux quatre coins de la planète. Cette volonté manifeste de concilier recherche théorique et expérience concrète de terrain conduit, ainsi, ces organisations non gouvernementale à concurrencer, voir à devancer, la diplomatie traditionnelle. L'idée classique que la diplomatie serait l'une des fonctions exclusives des États est alors balayée. Or, si les ONGI interviennent pour pallier la déficience des autorités politiques étatiques, doit-on, pour autant, leur accorder le monopole de la gestion des désordres planétaires ?

Quant à l'Organisation des Nations Unies (ONU), elle est aujourd'hui la première puissance humanitaire (étatique) de la planète avec ses six organismes opérationnels (l'Unicef, la FAO, le PAM, le HCR, l'OMS et enfin le PNUD). À tort considérée comme une organisation non gouvernementale⁹⁶, « l'ONU et ses institutions spécialisées ont mis en

⁹⁶ L'Unicef, notamment, occupe un statut ambigu auprès du public puisqu'elle fait appel aux dons privés et se retrouve en concurrence face aux autres ONG lors d'importantes levées de fonds.

œuvre une impressionnante diplomatie de la compassion. » (Brunel, 2005). Le rôle premier des Nations Unies n'étant pas d'effectuer des opérations d'assistance ponctuelle mais d'assurer la sécurité collective et le développement, or, pour paraphraser l'économiste américain Joseph Stiglitz, c'est « la grande désillusion »⁹⁷ du côté des populations bénéficiaires.

⁹⁷ Joseph E. Stiglitz, *La Grande Désillusion*, Fayard, 2002, (publié sous le titre original *Globalization and Its Discontents*)

Conclusion

« Partant le plus souvent de paradoxes et de tensions rencontrés au niveau local, les anthropologues approchent ces organisations comme une *terra incognita*, dont il faut explorer le fonctionnement, les relations entre les acteurs, les mécanismes de pouvoirs et les rapports symboliques, sans se fier *a priori* aux discours produits dans les documents officiels ou par les services de communications. (...) Le point fort de la démarche anthropologique consiste à prendre le temps de comprendre, à oser déconstruire les évidences en observant les interactions quotidiennes et les routines, à s'engager avec les acteurs tout en gardant ses distances. »

(Müller, 2012, p 11)

Les actions de solidarité internationales séduisent et attirent de nombreuses personnes à travers le monde, toutes générations confondues. Au-delà des clivages politiques, les ONG veulent sensibiliser les citoyens et les encourager à agir. Leur aspect « non gouvernemental », entendu et confondu comme « indépendante du politique », leur confère une légitimité forte auprès d'un public désormais conscient des limites des actions gouvernementales quant à la gestion des biens publics mondiaux et autres problèmes liés à l'humanitaire, au développement etc. Même si les motivations sont divergentes, le militantisme demeure fondamental pour la démocratie, au risque d'éprouver de cruelles désillusions au service de cet idéal.

À contrario de l'humanitaire « d'urgence », agissant lors des crises de manière ponctuelle et spectaculaire (images chocs et résultats quantitatifs, nombre de vie sauvés etc.), l'aide au « développement » se veut préventive en agissant sur les causes structurelles des problèmes, dans la longue durée, afin de trouver des solutions politiques durables. Ayant toutefois moins d'images et de résultats quantitatifs à vendre, une corrélation s'instaure entre, d'une part, la réduction de la médiatisation des actions et, d'autre part, la dépendance des financements publics. Bien qu'autonome par rapport à l'État, les ONG sont étroitement liées aux différents bailleurs de fonds fragilisant ainsi leur légitimité. D'autant plus que l'absence de contrôle démocratique sur l'efficacité de leurs actions serait à l'origine de nombreuses dérives. Aux ONG humanistes, innocentes, désintéressés et amatrices se substituent, dorénavant, les qualificatifs antinomiques d' « entreprises à but

non lucratif», performantes, rentables et professionnels. Face à toutes ces questions éthiques, les ONG tentent ainsi d'approfondir leur effort de réflexivité sur elles-mêmes et sur leurs actions au travers de créations de sites internet, de groupe de réflexions, de colloques etc.

Rebelles et iconoclastes à leurs débuts, les plus influentes ONG sont aujourd'hui conviées aux conférences internationales et prennent part aux négociations au point d'être qualifiés de « diplomatie alternative ». Est-ce alors la juste reconnaissance et récompense de leur travail ou le résultat de la subordination à l'ordre établi, au système international capitaliste et aux logiques des marchés ? Les ONG œuvrant dans le développement n'en deviennent-elles pas des agences de sous-traitances des États et autres organisations multilatérales ?

Notre enquête de terrain m'incite ainsi à partager, entre autres, le point de vue critique de Walden Bello⁹⁸ envers les ONG. Celui-ci déplore l'acceptation du néolibéralisme par ces dernières et leur volonté de favoriser l'accès des pays en développement au marché. Selon lui, c'est l'hégémonie néo-libérale qui doit être radicalement remise en cause comme l'a fait, notamment, le mouvement ATTAC en 1997, en s'en prenant à l'impuissance des États par rapport aux marchés financiers qui gouvernent la planète. Il invite ainsi à réfléchir et à proposer une réelle alternative à la mondialisation économique dominante.

Dans la logique d'Oxfam-Québec, il s'agit, pour s'en prendre au système dans sa globalité, d'adopter une approche réformiste et pragmatique. Autrement dit, comme nous l'a affirmé un dirigeant lors d'une entrevue : « il faut être dans le système pour pouvoir le changer en profondeur. » Il faut ainsi être au cœur de l'action politique en ayant un pied à l'intérieur (proche des dirigeants politiques et des lieux de décisions) et, l'autre, à l'extérieur (proche du terrain parmi les anonymes). L'une des caractéristique de ce type d'organisme réside ainsi dans cette négociation permanente de statut d'acteurs politiques et de « voix des sans voix », d'expertise et de contestation.

⁹⁸ Walden Bello, *Deglobalization: ideas for a new world economy*, Londres, Zed, 2004.

Les plus influentes ONG soulignent ainsi leur singularité dans la promotion de projets de solidarité internationale et veulent se distinguer des mouvements de contestations citoyens davantage dogmatiques que pragmatiques. États, entreprises et institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale) en deviennent des partenaires incontournables sur lesquels faire pression afin d'infléchir leur politique sans nécessairement prôner leur disparition.

Peut-on alors critiquer et changer en participant et en utilisant soi-même le système ? Ne sommes-nous pas plutôt réduits à toujours minimiser les risques, les morts, et éviter le pire ? Ou n'est-ce pas, là, la naissance d'un mode de gouvernance mondiale intégrant les opposants dans une dynamique plus large comme le stipule Ulrich Beck, selon qui « l'ère cosmopolitique » dans laquelle nous sommes entrés se caractérise par « un régime d'ennemis sans ennemis » qui intègre les gouvernants et les contestataires ? (Beck, 2003, p 524).

Ne visant pas à décortiquer les fonds financiers de l'organisme étudié (ce que d'autres entreprises font d'ailleurs très bien), nous avons voulu, dans cette étude, comprendre le fonctionnement et la constitution du pouvoir grandissant des ONG. « Un pied dans la négociation, un pied dans la contestation » semble résumer la singularité du phénomène. Critiqués, entre autres, par les ONG « sans-frontiéristes » ou encore Oxfam France, cette posture ambiguë adoptée et assumée par les professionnels d'Oxfam-Québec s'avère, dans leur logique et dans le contexte historico-socio-politique « local »⁹⁹, nécessaire, structurelle et efficace.

La jonction simultanée des deux concepts principaux étudiés – ONG (transnational), développement (des pays du Sud) – nous invite à questionner, à nouveau, l'altérité, notre représentation de l'autre, l'étranger. « On n'aide pas les gens uniquement pour ce qu'ils sont, on les aide sûrement pour ce que nous sommes. » affirmait Bernard Kouchner fondateur de MSF. À ce « paradigme altruiste », consistant à faire le bien en faveur de tiers

⁹⁹ Nous y sous-entendons, ici, Québécois voir Canadien.

qui parfois l'ignorent, s'ajoute le « paradigme modernisateur » consistant à faire avancer le progrès en faveur de bénéficiaires qui parfois le refusent (Olivier de Sardan, 1995).

Ces pays « en voie de développement » tentent, tant bien que mal, d'éviter les conséquences néfastes de l'industrialisation (destructions des ressources naturelles, écarts grandissants entre les riches et les pauvres, pollution, etc.) vécues par les pays « primo-développés ». On observe alors un regain d'intérêt, frisant parfois le conservatisme, de la part des « pays en voie de développement » pour leurs anciennes traditions et savoir-faire menacés de partir en poussière dans des rites de survivances, à défaut d'être retrouvés, dans le futur, dans des vestiges archéologiques.

Retour aux sources, à la poursuite d'un âge d'or, de ce temps idéalisé, déclarent les adeptes des mouvements de la décroissance et de la simplicité volontaire dans les pays post-industriels. Mais lequel ? La société avant l'État ? Au début de l'élevage et de l'agriculture, c'est-à-dire, de la domestication/ domination de la nature par l'homme à l'époque néolithique ? L'effondrement des marchés boursiers et ces plaidoyers en faveur de l'antimondialisation sonnent-ils le retour du communisme primitif, exauçant, ainsi, les vœux de K. Marx ?

Bibliographie

- Abélès, Marc, *Les nouveaux riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- , « Nouvelles approches du don dans la Silicon Valley. Une analyse européenne de la philanthropie américaine », *Revue du MAUSS*, n° 21, 2003, pp. 179-197.
- , *Politique de la survie*, Paris, Flammarion, 2006.
- , *Anthropologie de la globalisation*, Paris, Payot, 2008.
- , Politique et globalisation. Perspectives anthropologiques, *L'Homme* 2008/1-2, n° 185-186, pp. 133-143.
- Agier, Michel, *La sagesse de l'ethnologue*, Paris, L'Œil neuf, 2004.
- Appadurai, Arjun, *Modernity at large: cultural dimensions of globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.
- Asad, Talal, *Anthropology & the colonial encounter*, New York, Humanities Press, 1973.
- Atlani-Duault, Laetitia, *Au bonheur des autres : anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie, 2005.
- Atlani-Duault, Laetitia, et Vidal Laurent (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement : des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin, 2009.
- Audet, François, Desrosiers, Marie-Ève et Roussel, Stéphane, *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008
- Balandier, Georges, *Sens et puissance : les dynamiques sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 3^{ème} éd., 1986.
- , *Le Désordre : Éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.
- Beaudet, Pierre, *Qui aide qui? Une brève histoire de la solidarité internationale au Québec*, Boréal, Montréal, 2009.
- Beck, Ulrich, *La Société du risque - Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion – Champs, 2003.

- Bello, Walden, *Deglobalization: ideas for a new world economy*, Londres, Zed, 2004.
- Bendaña, Alejandro, « ONG et mouvements sociaux », dans *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, Cahiers Genre et développement, n°6, Paris, L'harmattan, 2007, pp. 111-130.
- Berger Peter, Luckmann Thomas, *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*, New York, Doubleday, 1966.
- Bhabah, Homi K., *The location of Culture*, Routledge, Londres et New York, 1994.
- Boulianne, Manon, « Présentation : vers une anthropologie de l'altermondialisation », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 29, n° 3, 2005, pp. 7-17.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Brauman, Rony, « La communication des ONG : une affaire d'États ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 56, 2004, pp. 109-115.
- Brunel, Sylvie, « L'humanitaire, nouvel acteur des relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, n°41, 2001, pp. 93-110.
- , « Les Nations unies et l'humanitaire: un bilan mitigé », *Politique étrangère*, n°2, 2005, pp. 313-325.
- Calvès, Anne E., « « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers-Monde*, 200(4), 2009, pp. 735-749.
- Caouette, Dominique, « ONG canadiennes : Enjeux et défis de la diplomatie non-gouvernementale canadienne, » dans, François Audet, Marie-Ève Desrosiers et Stéphane Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008.
- Cartier-Bresson, J., Destremau, B., et Lautier, B. « Les mots du développement : trajectoires et pouvoirs », *Revue Tiers Monde*, 200, 2009, pp. 725-734.
- Cernea, Michael, *La dimension humaine dans les projets de développement : les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala, 1999.
- Cohen, Samy, « ONG, altermondialistes et société civile internationale », *Revue française*

- de science politique*, vol 54, n°3, 2004, pp. 379-397.
- Copans, Jean, (dir.) François d. Singly, *Sociologie du développement*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Copans, Jean, « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est bien une anthropologie sociale globale ! », in Atlani-Duault, L., & Vidal, L., (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs. Des savoirs aux pratiques*, Paris, A. Colin, 2009, pp. 11-15.
- Dauvin, Pascal, Siméant Johanna, et C.A.H.I.E.R, *Le travail humanitaire : les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- Devisch, René, « Les sciences et les savoirs endogènes en Afrique noire. Perspectives anthropologiques », dans, Nahavandi, Firouzeh (dir.), *Repenser le développement et la coopération internationale : état des savoirs universitaires*, Paris, Karthala, 2003.
- Doucun, Michel, *Les ONG : le contre-pouvoir ?*, Paris, Toogezzer, 2007.
- Escobar, Arturo, *Encountering development : the making and unmaking of the Third World*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1995.
- Foucault, Michel, *Les mots et les choses; une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- , *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- , *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Guégan, François, « Les ONG internationales dans le tourbillon du développement. Quelques réflexions à partir de la situation au Laos », *Cultures & Conflits*, 2005.
- Guichoua André et Goussault Yves, *Sciences sociales et développement*, Armand colin, Paris, 1993.
- Hacking, Ian, *Entre science et réalité : La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001.
- Hours, Bernard, *L'idéologie humanitaire, ou, Le spectacle de l'altérité perdue*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Jewsiewicki, Bogumil, « L'humanitaire, « sur un mode explicite avec soi-même » », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 31, n° 2, 2007, pp. 235-242.

- Kouchner, Bernard, *Charité business*, Paris, Pré aux Clercs, 1986.
- Labrecque, Marie France, « L'anthropologie du développement au temps de la mondialisation », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 24, n° 1, 2000, pp. 57-78.
- Latouche, Serge, *Faut-il refuser le développement? : Essai sur l'anti-économique du Tiers-Monde*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. « Économie en liberté », 1986.
- , *La planète des naufragés : essai sur l'après-développement*, Paris, La découverte, 1991.
- , « Développement durable, un concept alibi », *Tiers-Monde*, 1994, tome 35, n°137, pp. 77-94.
- Lazarus, Neil, *Penser le postcolonial : une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006.
- Le Naëlou, Anne, « ONG : les pièges de la professionnalisation. Introduction. », *Tiers-Monde*, tome 45, n°180, pp. 727-734, 2004.
- Lefèvre, Sylvain, *ONG & Cie: mobiliser les gens, mobiliser l'argent*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Partage du savoir, 2011.
- Lewandowski, Sophie, « Les compromis d'une ONG burkinabè entre politiques de « bonne gouvernance » et pouvoirs locaux », *Afrique contemporaine*, n° 221, 2007, pp. 131-152.
- Malkki, Liisa H., « Professionnalisme, internationalisme, universalisme », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 31, n° 2, 2007, pp. 45-63.
- Mattéi, Jean-François, Moinet Jean-Philippe et Kremer Pierre, *L'urgence humanitaire, et après ? : de l'urgence à l'action humanitaire durable*, Paris, Hachette littératures, 2005.
- Michaïlof, Serge, *A quoi sert d'aider le Sud?*, Paris, Économica, 2006.
- Micheletti, Pierre, *Humanitaire, s'adapter ou renoncer*, Paris, Marabout, 2008.
- Müller, Birgit, « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale* 2012/1 (n° 54), pp. 9-18.
- Nahavandi, Firouzeh (dir.), *Repenser le développement et la coopération internationale : état des savoirs universitaires*, Paris, Karthala, 2003.
- , *Du développement à la globalisation : histoire d'une stigmatisation*, 2e éd., rev. et

- augm. de l'ouvrage "Stigmate : introduction à l'étude des pays dits en voie de développement.", Bruxelles, Bruylant, 2005.
- Ngirumpatse, Pauline et Rousseau, Cécile, « L'échec de l'humanitaire : de la paralysie devant le mensonge social à la transformation de l'image de l'autre (essai) », *Anthropologie et Sociétés*, vol 31, n°2, 2007, p. 191-202.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Marseille, APAD – Paris, Karthala, 1995.
- , « Les trois approches en anthropologie du développement », *Tiers-Monde*, tome 42 n°168, 2001, pp. 729-754.
- , « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », *Revue Tiers Monde*, n°191, 2007, pp. 543-552.
- Pandolfi, Mariella, et Abélès Marc, « Présentation », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 26, n°1, 2002, pp. 5-9.
- Pech, Thierry et Padis Marc-Olivier, *Les multinationales du cœur : les ONG, la politique et le marché*, Paris, Seuil, 2004.
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine, « La face cachée de l'aide internationale », *Politique internationale*, n°107, 2005.
- , « Les ONG humanitaires sur la sellette », *Études* (tome 403), 2005/12, pp. 607-616.
- , « De l'impartialité des humanitaires et de leur perception par les bénéficiaires : les enjeux politiques de l'aide internationale au Burundi », *Autrepart* n°39, 2006, pp. 39-57.
- , « ONG humanitaires et politiques migratoires des États : une analyse financière et stratégique. » *Outre-terre : Peuples en migrations : la question géopolitique du XXIe siècle*, vol.17, 2006, pp. 37-51.
- , « Du développement à l'humanitaire, ou le triomphe de la com'. », *Revue Tiers monde*, n°200, 2009/4, pp. 751-766.
- , « Les fondations politiques dans les relations internationales », *Politique étrangère*, 2009 /1, pp. 189-200.
- Pétric, Boris-Mathieu, « Le Kirghizstan, royaume des ONG », *Outre-Terre*, n°16, 2006/3,

pp. 287-301.

- Rahnema, Majid et Robert, Jean, *La puissance des pauvres : essai*, Arles, Actes Sud, 2008.
- Rahnema, Majid, « La problématique de la pauvreté dans l'esprit de l'après-développement », dans, Nahavandi, Firouzeh (dir.), *Repenser le développement et la coopération internationale : état des savoirs universitaires*, Paris, Karthala, 2003.
- Rist, Gilbert, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- , « Les enjeux critiques de l'après-« développement » », dans, Nahavandi, Firouzeh (dir.), *Repenser le développement et la coopération internationale : état des savoirs universitaires*, Paris, Karthala, 2003.
- Ryfman, Philippe, *Les ONG*, Paris, La Découverte, 2004.
- , « L'action humanitaire non gouvernementale : une diplomatie alternative ? », *Politique étrangère*, 2010, pp. 565-578.
- Sachs, Wolfgang, et Esteva, Gustavo, *Des ruines du développement*, Montréal, Écosociété, 1996.
- Sahlins, Marshall, *Stone age economics*, London, Tavistock Publications, 1974.
- Saïd, Edward, W., *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978.
- Saillant, Francine, « Présentation : une anthropologie critique de l'humanitaire », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 31, n° 2, 2007, pp.7-23.
- Saillant, Francine, Richardson Mary, and Paumier Marie, « L'humanitaire et les identités », *Ethnologies*, vol. 27, n° 2, 2005, pp. 159-187.
- Sanyal, Bishwapriya, « Potentiel et limites du développement « par le bas » », dans *L'économie sociale au Nord et au Sud*, 1999, pp. 179-194.
- Simmel, Georg, *Les pauvres*, Paris, PUF, 2005.
- Spivak, Gayatri, Chakravorty, *In other worlds: essays in cultural politics*, New York, Routledge, 1988.
- Spivak, Gayatri, Chakravorty, and S. Harasym, *The post-colonial critic: interviews, strategies, dialogues*. New York, Routledge, 1990.
- Stiglitz, Joseph E., *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 2002.

- Thiery, Patricia, et Perrin, Christelle, « Recouvrement de champs d'activité entre ONG et entreprises : partenariat ou concurrence ? », *Entreprises et histoire*, n° 39, 2005, pp. 77-90.
- Tison, Brigitte, *Partir en mission humanitaire : expatriation? coopération? don volontaire?*, Lyon, Chronique sociale, 2008.
- Verna, Gérard, « Le comportement des ONG engagées dans l'aide humanitaire » *Anthropologie et Sociétés* vol. 31, n° 2, 2007, pp.25-44.
- Wallerstein, Immanuel, « *After Developmentalism and Globalization, What?* », *Social Forces*, vol. 85, n°3, 2005, pp. 1263-1278.

Article de presse

Barbotin, Laurent, L. M., Neumann Benjamin et Syfuss-Arnaud Sabine, 01/02/2005, « ONG : les dessous du business de la solidarité », dans, *L'Expansion*.

Dumont, Laure, 12-25/04/2001, « OXFAM, World Company Caritative », dans, *L'Expansion*, vol. 643, pp. p. 62-64.
http://lexpansion.lexpress.fr/economie/oxfam-world-company-caritative_16506.html?p=3,
 dernière consultation le 30/04/2012

« Ban Ki-moon estime que le Conseil des droits de l'homme a besoin des experts indépendants », 12 mars 2007
<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=13788&Cr=CDH&Cr1=BKM>,
 dernière consultation le 30/04/2012

Brunel, Sylvie, *La faim du monde*,
http://deliriumlejournal.free.fr/interview_sylvie_brunel.htm, dernière consultation le 30/04/2012

Merchet Jean-Dominique, « Les organisations humanitaires sont devenues un business », 07/03/2002,
<http://www.liberation.fr/evenement/0101405487-les-organisations-humanitaires-sont-devenues-un-business>, dernière consultation le 30/04/2012

Brauman, Rony, *Mission civilisatrice, ingérence humanitaire*, Septembre 2005
<http://www.monde-diplomatique.fr/2005/09/BRAUMAN/12578>

Sites internet

– Observatoire de l'action humanitaire
www.observatoire-humanitaire.org/fusion.php?l=FR&id=77

– Oxfam-Québec,
oxfam.qc.ca

– La confédération internationale Oxfam
www.oxfam.org

– L'union des associations internationales
www.uia.be

- Le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG),
www.un-ngls.org/spip.php?page=article_fr_s&id_article=1313

- Equita
www.equita.ca

- Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI)
www.ccic.ca

- L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
www.aqoci.qc.ca

- La coalition humanitaire
www.humanitariancoalition.ca

- Citoyens du monde en action
www.citizens4change.org

